

# Association Amicale

DES

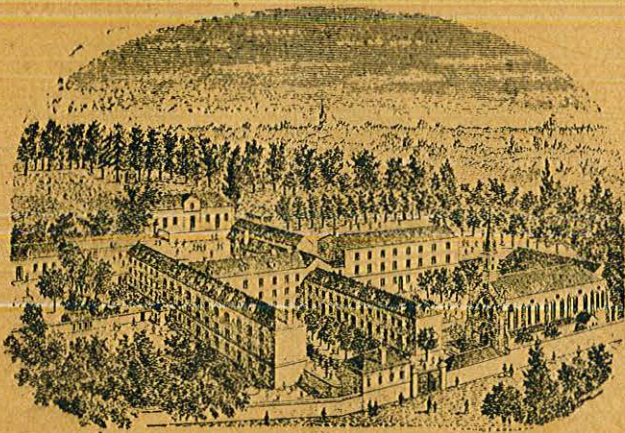
Anciens Elèves & Maîtres du Collège

DE LESNEVEN



DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

20 AOUT 1912



BREST

Imprimerie de la Presse Libérale, rue du Château, 4

1912

# Association Amicale

DES

Anciens Elèves & Maîtres du Collège

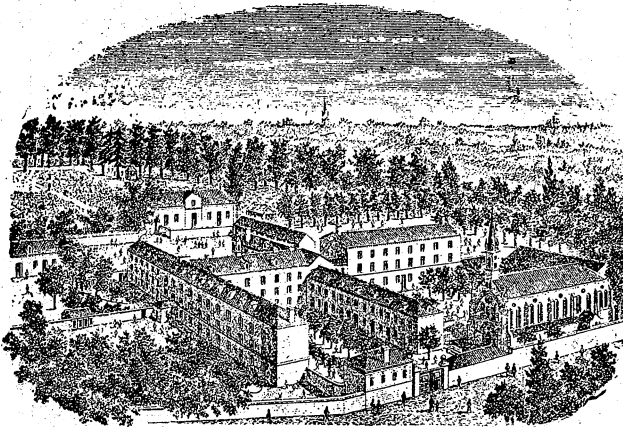
DE LESNEVEN



DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



20 AOUT 1912



B R E S T

Imprimerie de la Presse Libérale, rue du Château, 4

1912



Église catholique  
en Finistère

Document numérisé en 2017

## Deuxième Assemblée Générale

L'Association amicale des Anciens Elèves et Maîtres du Collège de Lesneven semblait assez bien née pour que le besoin ne se fit pas sentir de la réveiller au son du trombone et du tambour. Quelques notes d'un piano très doux, ou même cinq ou six ondes de télégraphie sans fil, c'est-à-dire hertziennes, auraient suffi. Mais le moyen, par ces temps de mobilisation effrénée, de ne pas contracter, à un degré quelconque, la fièvre des peuples qui vous entourent? De là peut-être le ton quelque peu militaire qu'on a cru trouver à la lettre de convocation de l'année 1912. Personne, d'ailleurs, ne s'en est plaint. C'était, au contraire, à qui reprendrait le clairon tombé de nos mains, pour animer sa réponse et corriger, au besoin, ce qu'elle pourrait avoir de trop laconique. Et puis, qui sait si cette petite audace de secrétaire général (car c'est un titre qui nous est alors tombé sous le nom, nous ne savons comment) ne nous a point valu quelques nouvelles apparitions? On aime tant ce qui est gai!

Nous nous sommes donc retrouvés, le 20 août, au Collège de Lesneven et, en vérité, rien n'a manqué à cette réunion, ni le nombre ni l'entrain, ni les mille et mille retours que l'on fait sur le passé en pareille circonstance. Si l'on tient compte, et on le doit, du grand deuil ou des raisons particulières qui ont obligé plusieurs de nous quitter après la messe ou avant le banquet, on est vite amené à reconnaître que nous étions pour le moins trois cents. « Comment! trois cents? nous disait-on quelques semaines plus tard, mais, à Paris, l'on ne connaît guère ce chiffre-là dans des assemblées similaires. Bon an mal an, nous sommes, nous, tout au plus quatre-vingts et nous estimons que c'est déjà là une preuve suffisante de la vitalité de notre chère Œuvre. » Qu'eût-il dit, ce bon Monsieur, si nous lui avions fait remarquer qu'un été lamentable avait retenu chez eux nos agriculteurs et même bien des touristes? Tel ce digne inspecteur des Chemins de fer du P.-L.-M. qui, après nous avoir certifié qu'un voyage du Croisic à Lesneven est autrement compliqué que celui de Paris à cette bonne ville, rejetait sur le mauvais temps l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de faire le parcours à bicyclette, car il n'entend pas le voyage autrement quand il n'est plus en service commandé, surtout pendant les grandes vacances. Enfin, comme toujours, que de pauvres petites santés nous ont encore, cette année, jeté du fond de l'horizon un regard attristé! Qu'on lise plutôt avec nous cette lettre venue de la Suisse:

« *Cher Maître,*

« En remontant dans vos souvenirs, vous y découvrirez peut-être  
» la physionomie d'un écolier turbulent au possible et qui semblait  
» n'avoir d'autre raison d'être que de faire enrager tous ceux qui

» avaient à le mettre au pas. Vous en fîtes cependant un Henri IV, en 1902, et c'est précisément ce roi d'un jour qui se permet de vous écrire aujourd'hui.

» Ayez la bonté de remercier de ma part les membres du Comité, qui ont eu l'amabilité de m'adresser une invitation. A mon grand regret, il me sera impossible d'y prendre part. Retenu depuis de longs mois dans ces montagnes par une cruelle maladie, je ne pense guère pouvoir rentrer en France avant le printemps de 1913. Je vous serai très reconnaissant de vouloir bien demander une prière spéciale à la messe du 20 août pour l'ancien qu'un mal brutal a terrassé alors que la vie s'ouvrait à lui pleine de promesses et d'espoirs.

» Je profite de la circonstance pour vous exprimer toute ma gratitude. Vous m'avez fait du bien. Je remercie aussi très vivement MM. Gloanec, Steun, Huntziger. J'adresse enfin un souvenir ému à tous mes camarades qui se retrouveront dans le vieux collège où nous avons vécu les heures insouciantes et calmes de notre jeunesse et où nous avons reçu les principes de Foi et d'Honneur qui font de nous des Catholiques convaincus et de bons Français.

» Veuillez agréer, etc... »

Ah! la santé, la santé, quelle chose et comme on l'apprécie quand elle s'en va, ou qu'on ne l'a plus, et en attendant que Dieu la force à revenir... et vous la rende à vous-même, pauvre ami qui venez de nous ouvrir si gentiment votre cœur et d'atteindre si profondément le nôtre! Mais aussi, chers Associés encore valides, comme elle rayonnait sur vos fronts au moment où l'on vous revit! car vous avez pu, vous, accourir au rendez-vous, et même vous aborder les uns les autres avec toute la gaieté des anciens jours. On ne rentre chez nous que pour remonter au bon vieux temps et, si quelques-uns oublient qu'ils sont déjà saisis par les glaces de l'âge, c'est qu'ils se sentent pour ainsi dire galvanisés par l'air ambiant et les rencontres les plus heureuses du monde.

Et cependant il faut avouer que les fronts se firent graves assez facilement. On attendait le son de cloche qui devait annoncer la Messe de règle. En effet, à dix heures, la Chapelle s'ouvrit et laissa voir son sanctuaire, paré on ne peut mieux. Il s'en dégagait déjà un certain parfum de piété et chacun ne demandait qu'à y faire sa petite méditation. On alla donc se ranger sur les chaises qui remplissaient la nef, avec un calme et une possession de soi qui durent donner à réfléchir aux chers dissipés d'autrefois. Tôt après, ce fut le recueillement le plus profond: M. le Chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven et ancien sous-principal du Collège, officiait.

A l'Evangile, M. le Chanoine Rossi, ancien sous-principal lui aussi, monta en chaire. En le voyant à cette place et sous cette voûte, beaucoup ne purent, sous leurs cheveux blancs, se défendre d'une certaine émotion. Car, si M. Roull, chanoine honoraire et curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, doit revendiquer tout l'honneur d'avoir eu l'idée première de cette chapelle, de l'avoir soumise à l'architecte habile qu'est M. Le Guerrannic, et d'en avoir assumé, comme Principal du Collège, les charges les plus lourdes tout le temps qu'on mit à la réaliser, il est très exact aussi de dire que M. Rossi fut comme la cheville ouvrière de cette trame un peu hardie qui jetait dans les airs un petit bijou d'architecture. On sait ce dont il est capable en fait de générosité personnelle, et même on

n'ignore pas qu'il a fait en ce temps-là bien des voyages dans le Finistère pour réveiller d'une manière très pratique les vieilles reconnaissances. Mais c'est surtout autour des travaux et de l'exécution du plan qu'il fut précieux. De plus il avait, dès le début, insisté pour qu'on acceptât l'ogive, l'ogive modeste assurément, mais enfin l'ogive telle qu'elle se montra au treizième siècle et bien avant la naissance du style flamboyant qu'on admire au Folgoët. Même nous ajouterions, s'il n'était pas là faisant déjà, comme on dit, l'« *Au nom du Père* » avant de donner son sermon, qu'il pourrait répondre aujourd'hui à ceux qui lui objectaient qu'on bâtissait sur un terrain communal: « C'est peut-être une bonne chose ».

Et maintenant écoutons-le à notre tour, parlant dans sa Chapelle, ainsi que le disait M. Roull. Il commence par nous marquer sa surprise d'avoir été désigné, préférablement à d'autres qu'il prétend être bien plus qualifiés. Lui n'a passé que deux ans dans l'Etablissement. Cependant il croit pouvoir être aussi cordial dans ses remerciements. M. le Principal, d'ailleurs, sait en quels termes il l'a félicité, l'an dernier, d'avoir formé le projet de réunir les Anciens. Œuvre admirable que cette Association qui a sa place marquée, son intérêt, son but, sa leçon; œuvre à bénir jusque dans ses membres, auxquels il désire communiquer deux pensées, base de toute son instruction. Et il les formule de la façon suivante:

1° Quel a toujours été le but poursuivi dans ce Collège? Faire des hommes, des Français au type breton bien accusé, des Chrétiens enfin;

2° Quel est le vôtre? *virī estote*, celui d'être de ces hommes-là.

DES HOMMES. Un homme est une intelligence, un cœur, une volonté. Comme *intelligence*, il reçoit les dons du bon Dieu; il bénéficie des travaux de ses maîtres; il est récompensé de ses efforts. C'est pour cela que cette Maison a déjà tant fourni d'esprits curieux, cultivés, distingués. Mais il n'est pas comme le bloc de pierre, il n'est pas fait de bois dur: il a un *cœur*, et il faut en faire l'éducation. L'homme devient ainsi bon, sensible et capable de se pencher vers toutes les douleurs. Qu'il est grand encore de ce côté-là! En troisième lieu, il a la *volonté*. Sur ce point la nature nous aide. L'opiniâtreté bretonne peut avoir quelques inconvénients; mais elle a aussi de grands avantages. Que de Lesneviens ont réussi à cause d'elle! Partout on parle de leurs succès et, quand ils entrent dans les carrières, c'est, sans qu'ils s'en doutent, pour faire apprécier leur fermeté.

DES BRETONS. On a critiqué l'attitude d'Anne de Bretagne dans le monument qui la représente se donnant à la France. De fait, on ne se met pas à genoux, quand on se donne d'un amour fier. Les Bretons sont à la France, comme à la Bretagne, debout, volontairement, avec tout leur cœur, qui est assez grand pour contenir ces deux amours. « C'est dans cet esprit que vos maîtres vous ont élevés, s'écrie l'orateur; vous êtes les meilleurs soutiens de la France. Elle sait qu'elle peut compter sur vous, et les pierres de cette Chapelle, les murs de vos classes, les échos de vos cours de récréation pourraient rendre témoignage de votre fidélité aux leçons reçues ici. »

DES CHRÉTIENS. Dans ce Collège, un jour de première Communion, il est arrivé à l'un de nos amiraux, que l'on avait invité à

revoir ses vieux bancs, de dire avec l'énergie qui caractérise le marin: « Oui, certes, nous défendons notre pays; mais nos visées sont encore plus hautes. Elles dépassent la mesure du temps. Nous savons que, sans religion, il n'est rien de solide. » Les croyants et les preux parviennent; « et vous, Messieurs, qui vous a soutenus dans la lutte âpre? qui a pansé vos blessures? qui vous a maintenus au-dessus des vagues des passions humaines? Dieu, n'est-ce pas? Par le moyen de votre foi, si heureusement préservée et développée dans votre vieux Collège. Et si vous, mes frères dans le sacerdoce, jeunes ou vieux, vous êtes des apôtres ou aspirez à le devenir, n'est-ce pas aussi grâce à cette même foi, puisée plus que jamais ici, dans ce Collège, berceau de votre vocation? »

Le *Credo* qui va suivre se ressentira de l'impression qu'a faite ce discours. Les voix s'éveilleront vibrantes et sonores; elles auront des façons particulières de moduler, de nuancer les diverses affirmations du dogme catholique. Puis ce sera, comme l'an dernier, le tour de notre vaillant et inoubliable ami. Il nous est, d'ailleurs, revenu de Port-Louis avec toute la vieille fraîcheur de ses convictions religieuses et tout l'acier de ses cordes vocales, je ne dis pas assez, avec tout son cœur. Le cantique, nous le connaissions pour l'avoir entendu en 1911; mais il est de ces choses qu'on goûte indéfiniment et rien ne charme plus l'oreille que l'accent d'une âme périe d'énergie et maîtresse de l'archet qui la fait vibrer.

La Messe s'acheva au milieu du plus grand silence. Après les prières qui suivent le dernier Evangile et pendant que le Célébrant regagnait la sacristie, M. le Principal s'approcha de M. le Curé de Saint-Louis et lui remit une petite feuille volante en échangeant avec lui quelques paroles. L'instant d'après, M. l'Archiprêtre se retournait vers nous tout ému et nous disait: Nous allons, Messieurs, réciter ensemble, si vous le voulez bien, un *De Profundis* pour le repos des âmes de nos chers Associés morts dans le courant de l'année qui s'est écoulée depuis notre première réunion, et dont voici les noms:

BARJOU (Henri), notaire honoraire à Lesneven.

L'abbé BERNICOT, professeur à Saint-Yves, Quimper.

Le chanoine BILLANT, curé de Saint-Martin de Brest.

L'abbé BLEUNVEN, recteur de Pencran.

KERBOUL (Guillaume), négociant à Gouesnou.

KERQUANTON (Jean-Marie), propriétaire à Ploudaniel.

Le chanoine KERSIMON, recteur de Ploumoguer.

L'abbé LÉON (Louis), séminariste, de Tréflévenez.

L'abbé NÉDÉLEC, séminariste, de Logonna-Daoulas.

L'abbé PENNDU, curé-doyen de Plouigneau.

Le chanoine PÉRON, curé-archiprêtre de Quimperlé.

L'abbé THOER, séminariste, de Plounéour-Trez.

L'abbé UGUEN (Paul), recteur de Clohars-Fouesnant.

Rien de plus impressionnant que l'ensemble avec lequel on se remit de nouveau à genoux du haut en bas de la Chapelle, et surtout le spectacle de ces trois cents hommes répondant pieusement aux versets qui tombaient un à un des lèvres de M. Roull, et augmentant de toute la gravité de leurs voix le saisissement qu'avait déjà projeté partout un souvenir si funèbre et si douloureux. Et parmi eux combien se seront dit intérieurement et dans le premier jet d'une méditation rapide: « C'était leur tour; à quand le mien? »

Tout à coup la scène changea. Des faisceaux de lumières se

7  
mirent à circuler et on les vit qui se fixaient des deux côtés du tabernacle. Bien plus, les mêmes mains qui les avaient apportés se saisirent du Missel et des canons d'autel, pendant qu'un autre sacristain déposait sur la crédence le grand voile huméral. C'étaient les préparatifs d'une Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement. M. le chanoine Messenger, supérieur du Grand Séminaire de Quimper, vint nous la donner et nous fûmes tous assez vertueux pour oublier un instant le plaisir que nous avions à le voir là.

La première partie du programme de la journée était remplie. Il ne restait plus, après avoir jeté un dernier regard à tout ce qu'on aimait dans cette maison du bon Dieu, qu'à se retirer tout doucement et en bon ordre, comme on l'avait fait à l'arrivée. Oh! le joli coup d'œil qu'on dut offrir en descendant les marches du grand perron pour se répandre sur l'esplanade et dans la cour d'honneur. Le cher E. Allary trouva que c'était à croquer et il en prit un cliché ou deux, mais très probablement en se promettant bien de revenir l'année prochaine avec des plaques d'un format moins restreint, afin de pouvoir nous procurer à tous, ou du moins au plus grand nombre, la joie de nous reconnaître dans les cartes postales qui en sortiraient. En attendant, il y a quelqu'un qui n'oubliera pas de sitôt l'amabilité qu'a eue ce vieux camarade de le contraindre, avec la meilleure grâce du monde, à se laisser photographier dans l'encadrement même des arbres de son ermitage. Et après quel dialogue! — « Placez-vous là. » — « Comment! dans cette cour? contre ce mur? devant tout ce monde? » — « Pourquoi pas? » — « On va croire que vous voulez me fusiller. » — « Eh bien, passons ailleurs. » — « Dans l'enclos de cette Chapelle; cela vous va-t-il? » — « Il y fait un peu sombre. » — Alors, ouvrons cette porte et suivez-moi. » — « Ah! mais... c'est fort gentil ceci; à qui est-ce? » — « A moi. » — « A vous? c'est donc votre *home*? Mon compliment. » Et si cette heure fut exquise, comme tant d'autres, disait plus tard le brave homme qu'on avait fait poser, c'est bien parce que j'avais retrouvé, en ce cher contemporain de mes premières études classiques, un des amis de collège d'Edouard Le Guillou, c'est-à-dire de celui qui, comme prêtre et professeur, a laissé dans le ciel de notre Etablissement une si belle traînée de lumière.

Mais hâtons-nous de nous rendre dans la grande salle où doit avoir lieu la discussion des intérêts de l'Association. Déjà tous les autres, ou à peu près, y ont pris leurs places et l'on remarque là-haut M. le Président. Il faut, en effet, reconnaître qu'il a pour lui tous les avantages de la stature et de la carrure. Et cependant ce n'est point par là particulièrement que M. Louis Pichon, sénateur du Finistère et maire de Tréflé, attire l'attention et s'impose au respect de tous. Laissez-le seulement présider et vous verrez comme il s'en tire. Mais n'insistons pas; nous l'avons assez prouvé dans le compte-rendu de l'an dernier. Pour le moment, il est là, debout, improvisant d'une façon on ne peut plus démocratique et aristocratique à la fois son petit discours d'ouverture et adressant à tous, avec ses souhaits de bienvenue, quelques-unes de ces paroles qui frappent par la puissance même de l'idée qu'elles expriment. De son côté, l'assistance se félicite, comme toujours, de le voir et de l'entendre, et ne lui mesure pas ses applaudissements.

La séance est donc franchement à nous, ce qui va permettre à M. Francès, trésorier, de présenter un relevé de ses comptes de gestion.

**RECETTES :**

Au 20 juillet, la caisse accuse la somme de 1.794 fr., soit 1.694 fr. provenant des cotisations de 5 fr. et 2 fr., et 100 fr., cotisation de membre fondateur versée par M. Arthur Caroff, commissaire principal de la marine à Toulon.

**DÉPENSES :**

Payé pour l'impression du compte-rendu de la réunion dernière ..... 156<sup>f</sup> »  
 Pour répertoire et livre de caisse..... 6 » »  
 Pour cartes postales, circulaires, affranchissement d'invitations et d'exemplaires du compte-rendu, enveloppes, formalités de déclaration à la Préfecture et insertion à l'Officiel ..... 167 95

**BALANCE :**

|                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| Recettes .....       | 1.794 fr. » »       |
| Dépenses.....        | 329 95              |
| Reste en caisse..... | <u>1.464 fr. 05</u> |

De cette somme on distraira, pendant l'année qui va suivre, ce que nécessiteront les engagements pris par le Bureau relativement aux Prix d'honneur et aux Bourses accordées à des élèves du Collège, ainsi que les factures concernant les frais de convocation de cette réunion du 20 août 1912 et ceux qu'entraînera la publication du nouveau compte-rendu.

L'Assemblée approuve et M. le Principal se lève. Il va présenter les excuses des absents. Comme bien l'on pense, c'est encore pour lui l'occasion de faire défiler des noms pleins de souvenirs, et, par conséquent, de provoquer l'éclosion de sentiments divers. Mais comme il en coûte aujourd'hui d'ajouter qu'il lut aussi un télégramme de l'amiral Prat regrettant de ne pouvoir se rendre à la réunion des Anciens Elèves! L'amiral Prat n'est plus: Dieu avait choisi le 19 novembre pour le rappeler à Lui. Et nous sommes dans l'obligation de dire d'une part que M. le Président, au nom de l'Association, lui adressa tous nos cris d'admiration; de l'autre, que nous nous réjouissions à la pensée qu'il viendrait briller à la prochaine distribution solennelle des Prix du Collège! Ah! qu'il nous soit permis au moins, pour mettre un peu de baume sur notre blessure, de relire souvent les lignes suivantes que nous avons cueillies dans une lettre à M. l'abbé Moënner, notre cher Principal:

« Mille remerciements pour vos aimables félicitations, qui m'ont tout particulièrement touché. Vous êtes la voix du vieux Collège aimé, heureux de voir un des siens à l'honneur. De mon côté, c'est à ses austères leçons que j'attribue le mérite du succès qui a couronné ma carrière, et certes je lui serai toujours fidèle. »

Mais brisons là et franchissons l'abîme de notre désolation. Il nous reste à dire que M. le Principal formula, pour finir, des vœux ayant rapport à l'extension qu'il fallait donner à l'Association, déjà pourtant si vivante et si vigoureuse. Il suggéra même un moyen très pratique, en faisant appel aux efforts individuels de tous les Associés pour faire naître de nouvelles adhésions. Voici, d'ailleurs, à peu près textuellement ce qu'il nous a dit: La situation financière

est honorable, Messieurs, la situation morale aussi. Dès sa première année, l'Association a recueilli près de cinq cents adhésions. Sur le produit des cotisations, elle a voté des secours à trois élèves, fils d'Associés.

D'autres désirs ont été soumis, auxquels il n'a pas été possible d'accorder satisfaction, au moins dès à présent. Mais que nos amis ne craignent pas de s'adresser à nous, dans les besoins qui seraient de notre compétence: nous serons toujours heureux de leur venir en aide, à l'occasion. M. le Président vient de me dire à l'oreille qu'il a été mis au monde et délégué au Sénat pour être notre *bureau de placement*; les autres membres du Comité, dans des fonctions plus modestes, ne voudront pas se laisser vaincre en générosité.

Mais il serait bien à souhaiter, pour permettre une bienfaisance plus étendue, que le nombre des adhérents fût plus grand. Cinq cents membres, c'est trop peu, quand ce chiffre pourrait, avec de la bonne volonté, être doublé. Que nos amis déjà inscrits veuillent bien faire connaître notre Œuvre à leurs camarades et provoquer leur adhésion.

M. le Président remercie son cher « maire du palais » des bonnes paroles qu'il vient de faire entendre et, se retournant vers l'assistance: « Messieurs, dit-il, la tribune est libre. Abordez-la sans crainte. »

M. Le Cam veut bien alors revenir sur un désir déjà exprimé par lui: « Eh oui, nous dit-il, ainsi que je le déclarais un jour incidemment dans une lettre à mon vieux professeur, je crois qu'il serait bon d'indiquer, à côté de chaque nom, sur la liste des Associés, les années qui ont marqué notre passage au Collège de Lesneven. Cela ferait éviter bien des confusions et aiderait puissamment à retrouver les vieux camarades. Je vous demande pardon; je parle peut-être un peu trop pour moi qui vis si loin de la plupart d'entre vous, là-bas, dans mon Morbihan. » Le secrétaire mis en cause lui promet qu'il en tiendra bonne note, mais en le priant de lui faire encore crédit pour un an, la vérification des dates de ce genre offrant des difficultés sérieuses et, dans tous les cas, exigeant des recherches très longues. Le mieux serait pourtant de profiter d'une Assemblée plénière pour faire de vive voix à tous les membres ce qu'ils savent si bien.

M. l'abbé Paul voudrait aussi qu'ils laissassent leurs adresses lorsqu'il y a changement de domicile ou de résidence.

Enfin, M. René Simottel estime qu'il y aurait lieu de ménager, à la fin du compte-rendu ou bulletin annuel, une place assez considérable pour les annonces commerciales. Cela présenterait le double avantage de rendre service aux amis et de couvrir une partie des frais d'impression. Encore une modification, par conséquent, à faire subir à ce petit travail de fin d'année.

Tout ayant été dit et personne ne demandant plus la parole, M. le Président avertit les assistants qu'ils pouvaient se rendre dans la salle du banquet. Cette annonce produisit tout l'effet d'une porte qui s'ouvre sur un salon avec ces mots, toujours si magiques: « Monsieur est servi. » Ce que cela réveilla d'appétits! et avec quel empressement on se soumit une fois de plus à la règle!

Pas tous cependant, et ceci mérite d'être mentionné à cause du tort que peuvent nous faire, en pareille circonstance, ceux qui prennent pour une formalité inutile le fait de renvoyer la *carte*

d'acceptation, quand ils doivent assister au repas. Donc nous n'étions pas plus pressés qu'il ne le faut, Messieurs les camarades X... et Y..., et même l'un d'entre vous semblait avoir oublié qu'il avait, le 12 août, écrit le joli petit billet que voici :

*Mon cher vieux Maître,*

*J'hésitais; je n'hésite plus. Appelé par vous, pourrais-je hésiter encore? LE CLAIRON SONNE; n'ai-je pas été TAMBOUR? Je serai donc à mon rang mardi. Ayez la bonté de me faire préparer une gamelle soignée.*

*En attendant, daignez agréer, etc...*

Oui, oui, pas moins que cela, une gamelle soignée, et, un peu plus, mon brave, vous auriez été condamné, non pas à nous raconter l'histoire de notre illustre général, mais à vous retirer chez vous dans l'état le plus étique du monde. Vous vous rappelez comme les places étaient prises. Vous vous installâtes cependant, et fort bien, m'a-t-on dit, ou plutôt d'une manière très pittoresque. Nul même ne fut, en définitive, mieux servi que vous ne le fûtes, tant on était désolé de vous avoir fait scander à contre-temps le fameux *tardé venientibus ossa!*

La salle du festin était donc littéralement bondée, là-bas, dans le jardin, et l'on sait si elle est vaste quand on a enlevé toutes les cloisons mobiles qui y forment des classes. Mais n'importe; elle était encore plus agréable à voir, avec son surcroît de tables qu'exigèrent des présences qu'on n'avait pas prévues, que n'eût été le préau le plus spacieux. Depuis le moment du *Benedicite*, les conversations allaient aussi leur train, et les visages paraissaient heureux. Les estomacs, enfin, n'avaient qu'à se louer d'être là. Parcourez plutôt des yeux ce MENU :

*Potage aux perles — Hors-d'œuvre — Melon*  
*Jambon d'York — Entrée*  
*Timbale milanaise — Andouille à la purée*  
*Filet de bœuf aux champignons*  
*Légumes — Haricots flageolets*  
*Rôti — Poulet — Salade*  
*Non autorisé — Desserts — Fruits — Gâteaux*  
*Vin blanc — Vin rouge — Vins vieux*  
*Café — Champagne*

Et dites ce que vous en pensez. Parlez surtout assez fort pour que M<sup>me</sup> Le Chevalier, l'habile et généreuse ordonnatrice de ce festin, vous entende et vous remercie à son tour. Car elle ira jusqu'à vous dire, si vous voulez bien l'écouter, qu'elle a été fort sensible à toutes les marques de satisfaction qu'on lui donna le jour même, et que vous renouvez d'une manière fort aimable toutes ses émotions. Au surplus, il faut dire que le monde qu'elle a servi, le 20 août, au Collège de Lesneven, lui a paru d'une dignité et d'une réserve comparables à tout ce qu'elle avait vu de plus remarquable jusque-là, au cours de ses banquets. Affaire d'éducation, sans doute, mais aussi de sélection réelle faite dans la Société dès l'heure où se décide l'envoi d'un enfant dans un établissement du genre du nôtre, c'est-à-dire où l'on essaie d'assurer le recrutement des vraies classes dirigeantes. Eh! non, elle n'est pas banale, une Association comme celle à laquelle nous appartenons et l'on a raison de rendre hommage à ses vertus.

Mais voilà le personnel de notre hôtesse qui cesse de s'agiter. On dirait le calme qui précède les grands orages. Tout le monde a les yeux sur les trombes cuivrées qui vont éclater; beaucoup même semblent redouter une explosion par trop directe et voudraient n'écouter que l'instinct de la conservation. Ils se rassurent pourtant, car tout saute sans faire de mal. Mais quel bruit, quelle musique et... quel plaisir d'enfants! C'est l'heure du champagne.

M. le Président se lève et inaugure la série des toasts. Sa première attention est pour M. le chanoine Rossi. Il le remercie, au nom de toute l'Assemblée, d'avoir bien voulu venir de si loin nous servir la parole de Dieu, dans une Chapelle qui connaissait déjà son talent de prédicateur. Il félicite aussi tous les organisateurs de la fête, sans oublier de diriger un regard vers le groupe de personnes qui représente la maison hospitalière et *chevalière* d'où est sorti le beau couvert qu'on a eu sous les yeux. Puis, le front tout rayonnant et les yeux pleins d'éclairs, il promène, dans un large geste, la coupe qu'il tient à la main et souhaite de longs jours à cette chère Association, née si heureusement et appelée à rendre des services si appréciables. Enfin, se reportant par la pensée vers nos braves colons, il leur envoie la reconnaissance de tous et dit, en montrant dans la salle l'endroit où se trouve un blessé du Maroc: *Vive Emile Cloarec!*

On devine l'effet que dut produire cette évocation indirecte d'un fait militaire plein de gloire. Tous les jeunes savaient que leur camarade méritait l'honneur d'une citation à l'ordre du jour de notre Association; mais les vieux avaient besoin d'apprendre qu'un ancien élève de Lesneven venait de gagner la médaille militaire dans une rencontre avec l'ennemi.

M. le Président Louis Pichon avait, d'un mot, soulevé la salle. Bientôt il redemanda l'attention de tous, non plus pour lui-même, mais pour l'abbé Colin, c'est-à-dire pour le cher monsieur que l'on tourmente toujours un peu, quand on veut entendre des vers. Cependant qu'on ne s'y trompe pas: l'âge peut lui jouer de mauvais tours, et il va vous dire lui-même ce qui lui a permis une fois encore de soutenir sa pauvre lyre:

## LA GARDE !

Ayant pensé qu'avec l'âge  
 On doit rimer de travers,  
 J'avais promis (c'était sage)  
 De ne plus rien dire en vers.

J'étais heureux d'être libre;  
 Je me croisais les deux bras;  
 Mon esprit en équilibre  
 N'était plus dans l'embarras.

Je laissais voler mon âme;  
 J'y trouvais mille douceurs;  
 Je disais: « petite flamme,  
 Tu vaux mieux que les neuf Sœurs. »

Tout à coup ma voix s'arrête  
Et je cesse de prier;  
Il s'agit pourtant de fête  
Et partout j'entends crier:

« Qu'il rime une fois encore;  
Faisons tout pour le gagner;  
Il nous faut un chant d'aurore  
Qu'un vieillard ait pu signer;

Un soleil dans un nuage;  
Un printemps dans un hiver;  
Le salut dans le naufrage;  
Le paradis dans l'enfer. »

Ah! je vois vos yeux sourire,  
Et vous semblez m'avoir pris,  
Car que fais-je sinon lire  
Ce qu'attendaient vos esprits?

Mes quatrains ont page large,  
Et peut-être voulez-vous  
Que je laisse moins de marge  
A ces pauvres petits fous?

On n'est jamais bien à l'aise  
Dans des rythmes gringalets;  
On tient bon sur la falaise;  
On est mal sur les galets.

Je bats donc le rappel et je change d'allure;  
Mes vers, obéissez: formez vos escadrons;  
Vous avez sous les pieds l'enclume sans fêlure;  
Piaffez tous ensemble; et vous, sonnez, clairons.

En avant! au galop! c'est la Grande Revue;  
Au galop vers l'estrade où l'on vous attend tous!  
Casque au vent, cavaliers; Halte! qu'on vous salue...  
*Oui, Messieurs, et très bas, car la Garde, c'est vous.*

M. l'abbé Colin ne sera pas obligé de dire ce qu'il vit de franchement aimable dans les regards de ceux qui l'écoutaient, ni quel genre de rafale il entendit passer au-dessus de sa tête lorsqu'il s'assit.

M. Louis Pichon donne ensuite la parole à M. l'abbé... Comme il paraissait avoir oublié le nom et que, pour le retrouver, il se penchait vers son voisin, il lui arriva de nous dire, avec cette petite pointe d'à-propos qui lui réussit toujours: « *Ne vous levez pas tous* ». Ce n'était pas de nature à nous arracher des larmes et l'on en riait encore quand il désigna l'abbé qui devait parler, de sorte que beaucoup ne surent pas tout de suite à qui ils avaient affaire. Le bruit se répandit que c'était un tout jeune clerc et, de fait, on avait sous les yeux un de ces visages de vingt ans qui se colorent si vivement sous le coup d'une émotion. Mais alors aussi nous eûmes une de ces scènes délicieuses que Jérémie lui-même ne désa-

vouerait pas et que fait naître si naturellement le sentiment trop profond de notre indignité personnelle. Cher abbé, il n'y avait pourtant là que des camarades et l'on sait que vous parlez aussi bien que vous écrivez. Oui, voilà ce qu'on pourrait vous dire; nous, au contraire, nous trouvons que c'était mieux comme cela. Quelle jolie façon de vous dérober! Bravo, bravo!

M. Trémintin n'ayant pas encore parlé, tout le monde s'étonne qu'on n'ait pas songé à lui. Et on l'appelle de toutes parts, et il se lève: Mes chers camarades, je me vois contraint de déférer une fois de plus à vos aimables sommations. Vous vous êtes dit que les avocats devaient être prêts à discourir et que rien ne pouvait leur coûter plus que le silence... Il est certain que garder le silence au milieu d'une fête aussi vivante, aussi réussie, serait faire preuve ou d'une froideur extrême ou d'un mauvais vouloir flagrant, quand plusieurs camarades vous réclament instamment un toast.

M. le Principal, toujours prévoyant, n'a pas voulu nous exposer aux caprices d'un été, qui s'entête à rester maussade. Il a donc mis à notre disposition la plus vaste salle de son établissement. Hélas! l'Association des Anciens Elèves a, en une seule année, tellement fait de recrues qu'il faudra bien faire sauter ces murs où nous sommes trop à l'étroit, et nous fournir le plan d'une salle aussi vaste que l'ambition de notre Société, née seulement l'an dernier.

Et tel est le vœu que formule aujourd'hui votre camarade, en souhaitant que, grâce à la diligence du Conseil d'administration du Collège et de la municipalité de Lesneven, ce soit l'an prochain, et pas plus tard, que nous inaugurons ces locaux. Je crois donc répondre à vos sentiments en portant la santé de celui qui préside ici avec une distinction qui attire et garantit le succès: M. le Sénateur Pichon.

Et M. Pichon est acclamé, et M. Trémintin reçoit les honneurs d'un ban et d'une triple salve d'applaudissements. Puis Emile Cloarec est invité par M. le Président à nous dire aussi quelque chose. Toutes les têtes se tournent donc vers Cloarec Emile et l'on est avide de savoir ce qu'il va trouver: « Messieurs, s'écrie-t-il, je vous en prie, excusez-moi; je ne puis me lever: les Marocains ne m'ont laissé qu'une jambe. D'ailleurs, je me contenterai de vous remercier des témoignages de sympathie que vous daignez donner à un pauvre éclopé de l'armée d'Afrique ».

Nouveau tonnerre d'applaudissements et de vivats. Cloarec a été au feu, lui; Cloarec n'a pas peur et cependant il avait aussi un petit trémolo dans la voix. Peut-être est-ce parce qu'il songeait encore à ce qui lui avait été dit quelques heures auparavant sur la place *Le Flô*: « Quoi! c'est vous, mon pauvre Emile, et dans cet état? ah! j'ai envie de pleurer. Je vous aimais bien jusqu'ici; mais je vous aimerais deux fois plus désormais. Que c'est beau d'avoir rempli son devoir! »

Au tour de M. le Député Louis Soubigou de se lever pour nous exprimer, dans sa langue chaude et sobre, son indéfectible affection pour son vieux Collège et sa reconnaissance attendrie envers les maîtres qu'il a connus et vénérés. Lorsqu'il parle, toute son âme monte à ses yeux, avec ses énergies, avec ses émotions, et les hommes aiment cela, parce que cela leur réchauffe aussi le cœur. Aussi constaterez-vous que son nom, dès qu'il aura fini, sera, à travers les obstacles que peut présenter un lambris, porté glorieu-

sement aux nues. *Vive Monsieur Soubigou!* c'est, en effet, ce qu'il a plu à ses auditeurs de répéter entre eux.

Mais silence! M. le Maire lui succède à la tribune générale et, très certainement, va confirmer la haute idée que l'on se fait de ce qu'il peut. De plus, il en est, dans l'Assemblée, qui ne l'ont jamais entendu, et beaucoup laissent voir qu'ils s'attendent à quelques petites révélations intéressantes. M. le Docteur Odeyè est assuré d'avance de la sympathie de tous, mais de cette sympathie particulière qui se base sur la reconnaissance autant que sur une juste appréciation du mérite personnel. Aussi trouve-t-on qu'il est bien inspiré. Ses premières paroles sont comme un programme de complet dévouement de sa part à la cause du Collège, et de parfaite bienveillance, de concours très large de la part de la municipalité Lesnevienne. Les constructions nouvelles en seront bientôt la preuve, outre qu'elles vont faire de notre Etablissement un des plus beaux de la contrée. Au reste, il ne faut pas perdre de vue les facilités que la ville de Lesneven a plus que jamais de se faire écouter dans toutes les sphères administratives. En le disant, M. le Maire s'incline, avec grâce comme toujours, vers le nouvel élu de la troisième circonscription. Enfin, après bien des amabilités à l'adresse de plusieurs, et très heureux d'avoir pu se permettre, une fois de plus, le luxe de certains compliments discrets et frappés au coin d'une distinction impeccable (mon Dieu, ne lui donnez pas l'occasion de lire ces lignes), M. le Maire apporte, lui aussi, son tribut d'admiration à l'œuvre née d'hier, mais déjà suffisamment maîtresse de son essor pour faire entrevoir à ses membres son vaste champ d'action. De là les vœux qu'il forme; de là surtout le salut cordial qu'il envoie à tous ses chers confrères, présents ou absents.

Et c'est plus qu'il n'en faut pour déterminer une levée en masse... de toutes les coupes, pendant que la santé qu'il porte se perd dans les acclamations unanimes de ceux qui sont là.

Quand le calme se fut un peu rétabli, M. le Président annonça un Membre du Bureau d'administration du Collège. M. Théophile Nicol commença par un tableau des agréments qu'il trouva dans son vieux Collège, vanta la vie au grand air, à la campagne, au bord d'une petite ville, et, sans trop se plaindre de la discipline à laquelle on l'y soumettait, se déclara l'obligé éternel de ses vieux maîtres et surtout de son principal, M. l'abbé Cohanec. Ils ont laissé dans son âme un souvenir impérissable: ils étaient si bons, si affectueux, si désireux de faire de leurs élèves des hommes tels qu'il les faut!

M. Nicol lèvera donc son verre en l'honneur de ce Collège d'autrefois; mais se rappelant aussi que le but de notre Amicale est de venir en aide aux jeunes générations, il boit à la santé de tous les Associés, présents ou absents, particulièrement de M. Louis Pichon, de M. l'abbé Moënner, et enfin d'un ancien condisciple, demeuré fidèle et dévoué depuis le Collège, c'est-à-dire depuis près d'un demi-siècle.

Bref, nous eûmes, pour finir, un toast complet.

Mais le champagne ne se sablera pas encore pour de bon, car personne ne voudrait se priver du plaisir d'entendre aussi M. l'abbé Moënner. Prenez la parole, M. le Principal; tout le monde s'apprête à vous écouter.

« *Messieurs et bien chers Amis,*

» Il se dit ici tant de belles choses que je voudrais bien n'avoir qu'à écouter comme les autres; mais l'honneur de sous-présider ce banquet ne va pas, paraît-il, sans un mot obligatoire.

» Je suis, au reste, trop heureux de vous revoir pour laisser perdre l'occasion de vous parler encore de cette chère école où nous avons grandi et de vous demander, en vous remerciant de lui être si fidèles, la continuation de vos sympathies et de vos encouragements.

» M. le Maire de Lesneven, mon collègue en vice-présidence, vient de rendre hommage à la vitalité de notre Collège et, par suite — les deux institutions se soutenant et se complétant mutuellement — à l'avenir de notre Association. J'en accepte l'augure; venant d'un praticien de l'auscultation, le diagnostic a plus de valeur.

» Mais, comme tout ce qui vit, notre école a une âme, et c'est cette âme qu'à mon tour je voudrais saluer. C'est si beau une âme! et la nôtre a bien sa physionomie à elle, pétrie de religion et de patriotisme, à la fois éprise d'idéal et accueillante aux réalités positives, largement ouverte à la science vraie, austère au travail, généreuse au dévouement, sous l'empreinte d'une cordialité familiale de marque essentiellement bretonne. Libre aux folkloristes de se pencher sur elle comme sur une curiosité: nous la connaissons et lui devons trop pour ne pas l'aimer et l'estimer.

» C'est elle que le *clairon* est allé réveiller aux quatre vents du ciel pour vous attirer ici et sonner *la charge*; c'est elle qui enflamme, ce matin, l'éloquence distinguée du Prédicateur; elle qui vibrait dans l'allégresse des cantiques; c'est elle encore qui préside à ces agapes dans les éminentes personnalités de M. Roull et de M. Pichon; elle qui remplit de charme les souvenirs joyeusement évoqués ou trop jalousement gardés au fond des cœurs; elle, enfin, qui éclate dans la franche gaieté qui rayonne ici sur tous les fronts.

» Elle a fait la grandeur du passé: j'en appelle au témoignage des vénérables doyens de cette Assemblée. Ils vous diront avec émotion qu'ils ont ici enraciné dans leurs cœurs les saintes ardeurs et noué les nobles amitiés qui sont aujourd'hui l'honneur et la joie de leur vieillesse: et j'ajouterai, à leur louange, que ce sont leurs vertus qui ont cimenté les fondements de notre Etablissement et fait sa réputation émérite.

» Elle explique la force du présent, et l'on aurait tort de chercher les raisons d'un succès qui dépasse toutes les espérances ailleurs que dans la puissance, en un siècle de naturalisme, d'un idéal qui tend plus haut que les intérêts vulgaires et les préoccupations terre-à-terre de la vie courante.

» Elle garantit la prospérité de l'avenir: car elle est immortelle, cette âme; elle survivra, coûte que coûte, à travers les transformations matérielles indispensables qu'apportent en passant les années; elle survivra pour unir par des liens indissolubles les vieilles générations aux nouvelles, les pères aux fils, et les maîtres successifs aux disciples de tous les âges.

» Fort du passé, fier du présent, confiant en demain, je bois à l'âme de l'école, principe vital de notre Association. »

C'était à regretter de n'être pas les contemporains des Francs chantés par Chateaubriand. Volontiers nous aurions, nous aussi, pour prouver que nous comprenions, *serré nos boucliers contre nos bouches et fait entendre un mugissement semblable au bruit de la mer que le vent brise contre un rocher; puis, nous les aurions haussés et baissés en cadence, tout en frappant du fer d'un javelot nos poitrines couvertes de fer*. Si la manifestation fut moins bruyante, que M. le Principal s'en prenne aux exigences de nos mœurs plus douces. Il n'y eut à résonner que les cors; mais quelle harmonie suave! et combien l'on doit féliciter M<sup>me</sup> Le Chevalier de leur avoir accordé l'entrée de la salle! Se peut-il quelque chose de plus agréable à l'oreille que ces notes en sourdine et des sons si moelleux?

Quoi! j'ai parlé de l'aubade finale et je n'ai pas dit que, avant de réciter les *Grâces*, M. l'Archiprêtre de Saint-Louis eut la bonne inspiration de relever les promotions les plus remarquables de l'année? M. Roull, lui, pense à tout. Aussi fit-il à tous un plaisir bien vif en adressant, au nom de l'Association, ses félicitations les plus cordiales à M. Louis Pichon, réélu Sénateur du Finistère; à M. le chanoine Messenger, nommé par Monseigneur Duparc, Supérieur du Grand Séminaire de Quimper; à M. le chanoine Kerjean, appelé à l'Archiprêtré de Châteaulin; à M. Corre (Paul), promu lieutenant-colonel; à M. Soubigou, élu député du Finistère; à M. Prat, sous-chef d'Etat-Major de la Marine et en possession depuis quelques jours de ses deux étoiles de contre-amiral.

Nul ne soupçonnait alors que M. Prat dût si tôt nous plonger dans le deuil, et c'est bien pour cela que la joie fut si grande. On était fier de tous ces succès-là: ils rejaillissaient sur le Collège et l'Association Amicale des Anciens Elèves y puisait quelque gloire.

M. Roull eut aussi un mot fort aimable pour M. Rossi: il lui vanta sa Chapelle et les bons jours d'autrefois. Enfin, après avoir salué d'un dernier regard et d'un dernier geste, de ce geste court qui lui est familier et qui semble dire: Bon courage! il prononça ces seuls mots: Au revoir! A bientôt!

Et l'on s'en alla reprendre son train, en repassant devant des amis, en cueillant des adieux. La ville émerveillée semblait faire fête à ce défilé et il s'en fallut de peu que le beau beffroi de l'église Saint-Michel ne se mit de la partie. Pas une pierre du clocher qui n'eût comme envie de dire: « Mais je les ai connus tous ». Car beaucoup s'arrêtaient encore, non pour le contempler, mais pour en rafraîchir l'image dans leur mémoire. On avait ce jour-là véritablement le culte des choses. Quelqu'un même a rapporté que, tout près de l'église et dans la rue du Collège, un beau monsieur dit à son camarade, en lui montrant une ancienne habitation de M. l'abbé Kerandel, professeur de philosophie: « Découvre-toi; c'est la maison d'un brave ».

Et les voix se firent rares, et la fête eut sa fin.

---



Barjou — Bernicot  
Léon — Billant — Péron — Kersimon — Uguen  
Nédélec — Thoër — Kerboul

## NÉCROLOGE

Septembre 1911 - Août 1912

|                                                         | ANS |
|---------------------------------------------------------|-----|
| MM.                                                     |     |
| BARJOU (Henri), notaire, Lesneven .....                 | 72  |
| BERNICOT (l'abbé), professeur à Quimper.....            | 35  |
| BILLANT (chanoine), curé de Saint-Martin de Brest. .... | 65  |
| BLEUNVEN (l'abbé), recteur de Pencran.....              | 50  |
| KERBOUL (Guillaume), négociant, Gouesnou.....           | 46  |
| KEROUANTON (Jean-Marie), propriétaire, Ploudaniel....   | 43  |
| KERSIMON (chanoine), recteur de Ploumoguier.....        | 73  |
| LÉON, Louis (l'abbé), séminariste.....                  | 22  |
| NÉDÉLEC (l'abbé), séminariste.....                      | 23  |
| PENNDU (l'abbé), curé-doyen de Plouigneau.....          | 56  |
| PÉRON (chanoine), curé-archiprêtre de Quimperlé. ....   | 69  |
| THOËR (l'abbé), séminariste.....                        | 24  |
| UGUEN (l'abbé), recteur de Clohars-Fouesnant.....       | 48  |

### M. BARJOU (1840-1912)

a été pendant environ quarante ans notaire à Lesneven. Il était le père de nos amis Henri et Jean, l'un capitaine au 19<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de ligne, l'autre à la tête de l'Etude laissée par le défunt. « Il fut de ceux qui comprennent au plus haut degré la noblesse et les devoirs de leur profession. Il inspirait la confiance et ne la sollicitait jamais. Inhabile à dissimuler sa pensée, il la disait courageusement, moins soucieux de complaire que de faire

trionpher ce qu'il croyait être juste. » (Paroles de M<sup>e</sup> Forgeot.) — « Jamais, pendant le cours de sa carrière notariale, je n'ai entendu formuler, par aucun d'entre nous, une critique de son attitude confraternelle; et, dans la pratique de notre profession, qui engendre forcément tant de compétitions et parfois tant de rivalités, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un notaire et la meilleure preuve que l'on puisse apporter de sa délicatesse et de son désintéressement. Son extrême bienveillance, son caractère aimable et enjoué, sa droiture et sa franchise imposaient à tous la sympathie, l'affection et le respect. Digne successeur de son père, il a eu la vive satisfaction de transmettre à son fils son Etude, avec la plus belle tradition. » (Paroles extraites du discours prononcé au cimetière par M<sup>e</sup> Lorin.)

Le Gouvernement a couronné sa carrière en lui conférant l'honorariat.

### **M. l'abbé BERNICOT,**

né à Guipavas, le 6 janvier 1877,

décédé au Relecq-Kerhuon, le 13 avril 1912,

fut, dès son enfance, un ange de douceur et de paix. Collégien modèle, il se fit aimer de ses condisciples et même exerça sur eux un discret mais fécond apostolat. Au Grand Séminaire, il gagna tous les cœurs par sa bonté et particulièrement par son sourire si suavement surnaturel. A Saint-Yves, il fut à la fois un professeur émérite et un saint prêtre. Jamais, dans son enseignement, il n'oublia le caractère dont il était revêtu, ni de quel esprit il devait être. Mais les fatigues du professorat dépassèrent ses forces. Il dut renoncer à sa classe ainsi qu'à son cher cours de Catéchisme. Il fut pris d'une fièvre maligne qui le terrassa. Il rentra chez ses parents, pour essayer de refaire sa santé. Le mieux attendu ne se produisit pas. Ni les soins vigilants d'un médecin expérimenté, ni les attentions délicates d'une sœur aimante ne devaient le sauver.

Il rendit sa belle âme à Dieu, un samedi, tout doucement, sans la moindre secousse, après quelques minutes d'agonie.

(Sem. Rel. du 19 avril.)

### **M. le Chanoine BILLANT,**

né le 21 janvier 1847, à Guipavas,

décédé à Saint-Martin de Brest, le 14 mai 1912,

fut un élève distingué, lui aussi, du Collège de Lesneven. Même, en l'an 1867, M. l'abbé Cohanec, Principal, crut devoir lui confier la chaire de Huitième, devenue vacante vers l'époque de Pâques. Le fait n'est pas banal. Il est vrai que M. Billant était déjà élève de Rhétorique. Au moment de la guerre de 1870-1871, alors que les séminaristes furent licenciés, il resta à Quimper comme ambulancier et se dévoua auprès de nos soldats blessés. Fait prêtre, le 16 mars 1872, il fut nommé vicaire à Douarnenez, où son zèle est demeuré proverbial. Quand vint la grande Mission, il assumait, à la place de son Curé défunt, la responsabilité de cette tâche si délicate, qu'il mena à bonne fin. Tour à tour recteur de Plouaré et de Saint-Melaine de Morlaix, il se montra habile administrateur et zélé pasteur d'âmes. Le 6 mars 1897, il devenait curé de Saint-Martin de Brest et il y fut encore le *bon sergent du Christ*.

Il dort son dernier sommeil dans le cimetière de La Forêt-Landerneau.

(Sem. Rel. du 22 mars.)

### **M. BLEUNVEN,**

né à Plouguerneau, le 31 mars 1861, décédé à Pencran, le 17 mai 1911,

fit ses études au Collège de Lesneven; il s'y fit aimer de ses camarades par sa bonhomie, qui n'était pas exempte d'une légère causticité. Entré au Grand Séminaire, il tomba malade à la fin de ses études théologiques, et dut prendre plusieurs mois de repos. Ordonné prêtre à la première ordination que fit Mgr Lamarche, le samedi de la Passion, 17 mars 1888, il fut, le 7 juillet suivant, nommé vicaire à Sibiril. Le 19 mars 1892, à la demande de son oncle, M. Roudaut, recteur de Kerlouan, il fut transféré à cette paroisse, et pendant plus de quinze ans, il s'y dépensa sans accorder à sa santé tous les ménagements qu'elle eût réclamés, et dont il était le premier à reconnaître la nécessité. Nommé recteur de Pencran le 31 décembre 1907, malgré l'énergie dont il fit preuve constamment, sa santé ne cessa de décliner. (Sem. Rel. du 24 mai 1911.)

### **M. KERBOUL, Guillaume,**

né en mai 1866, à Gouesnou, décédé au même lieu le 12 août 1912,

était le frère du chanoine aimé que Lesneven eut l'honneur de compter parmi ses professeurs pendant quinze ans et qui vient de fermer la liste des Principaux de l'ancien Collège de Léon. Il entra au Collège vers 1877 et en sortit en 1883. Ceux qui l'ont connu alors se rappellent son air tranquille et doux, sa démarche toujours la même avec cette petite façon apparente de vous demander si vous n'aviez pas besoin de ses services. Depuis, il a constamment gardé cette bonhomie extérieure, qui n'était elle-même que le reflet de sa grande obligeance. Il avait puisé dans sa famille les sentiments élevés qui ont fait de lui le voisin aimable, le père modèle, le chrétien sans peur et sans reproche. — Le jour de ses obsèques, l'église de Gouesnou se trouva insuffisante. Son nom, ses qualités avaient attiré la foule.

### **M. KEROUANTON, Jean-Marie,**

né à Ploudaniel, le 10 septembre 1869,

inhumé dans la même paroisse, le 6 mars 1912,

commença ses études primaires à Ploudaniel et les continua au Folgoët. Il entra au Collège et y passa quelques années. Ses goûts le portant vers l'agriculture, il s'en alla suivre, à Rennes, pendant deux ans, des Cours spéciaux. Il fit son volontariat d'un an et devint officier de réserve. Il rentra chez lui pour diriger définitivement sa métairie et il ne fit que se concilier de plus en plus l'estime de tous par sa franchise, sa loyauté et surtout sa générosité débordante. Il n'avait rien à refuser à personne: tout le monde l'aimait. Ces qualités, d'ailleurs, sont de tradition dans sa famille.

Franc avec les hommes, il ne le fut pas moins à l'égard de Dieu. Lorsqu'il se sentit atteint du mal qui devait l'emporter, il ne se fit aucune illusion. Il se résigna chrétiennement: « Pourquoi pleurez-vous? disait-il, Dieu m'appelle: Que sa volonté soit faite ». Et pourtant il laissait après lui cinq enfants.

(Extrait d'une Relation de M. l'abbé Pellicant.)

## M. le Chanoine KERSIMON,

né à Plabennec, le 24 octobre 1838,

décédé à Ploumoguier, le 4 novembre 1911,

était chanoine honoraire de Moulins et Chevalier du Saint-Sépulcre. Successivement vicaire à Plouigneau, à Saint-Martin de Brest, à Plouguerneau, sous-principal au Collège de Lesneven, il fut nommé recteur de Saint-Méen en 1877 et de Ploumoguier en 1887. Les anciens savent quelle conduite triomphale on lui fit le jour où il alla prendre possession de son presbytère de Saint-Méen. Il entra dans sa paroisse, musique en tête et suivi de tout le Collège. Avec M. Kersimon, du reste, on ne faisait jamais à demi les choses. Le fameux pèlerinage de Rumengol n'est-il pas dans les mémoires de ceux qui l'accomplirent? Ce jour-là, les élèves firent à pied, à l'aller comme au retour, les quatre lieues qui séparent Lesneven de Landerneau, plus le trajet de Hanvec à la chapelle. Mais le temps était beau et les oiseaux chantaient, fêtaient la Saint-Jean...

« Prêtre pieux et zélé, prédicateur apprécié dans les missions et les retraites, confrère aimable et obligeant, causeur agréable, généreux presque à l'excès, accueillant pour tous dans son presbytère si hospitalier où il eut l'honneur de recevoir d'illustres visiteurs, tel fut, ainsi que l'a rapporté la *Semaine Religieuse*, M. le chanoine Kersimon. »

## M. l'Abbé LÉON, Louis,

né à Tréflévénez et mort en mai dernier,

quelques mois après avoir reçu le Sous-Diaconat, débuta en Cinquième au Collège de Lesneven. Doué d'une intelligence profonde et passionné pour le travail, il ne tarda pas à conquérir dans sa classe la première place, qu'il conserva durant les six années qu'il passa dans cette maison.

Pieux et régulier, généreux autant que bon, ardent pour le bien, il se passionnait surtout dans les questions d'apostolat. Son exemple et ses paroles stimulaient jusqu'aux plus indécis. Il demeura humble au milieu des plus beaux succès.

Il entra au Grand Séminaire après des études brillamment couronnées par le baccalauréat et le prix d'honneur.

Jeune abbé, il fut ce qu'avait fait présager le collégien: séminariste absolument attaché à sa règle, édifiant tous ses condisciples par sa piété et son travail assidu. Aussi ce ne fut une surprise pour personne d'apprendre que ses maîtres l'envoyaient achever sa théologie à l'Université grégorienne.

Hélas! il dut rentrer chez lui pour se préparer à mourir.

(Sem. Rel. du 10 mai 1912.)

## M. l'Abbé NÉDÉLEC,

né le 20 mai 1839, à Logonna-Daoulas et décédé le 10 janvier 1912,

fut aussi, lui, un travailleur consciencieux. Ses maîtres peuvent lui rendre ce témoignage qu'il n'a jamais laissé passer une occasion de leur montrer son bon vouloir. Il occupait un bon rang dans sa classe et, si Dieu lui avait prêté vie, les services qu'il eût rendus

auraient été très appréciés. Ajoutez à cela qu'il était toujours souriant quand on l'abordait et que sa délicatesse était extrême.

Quel ami sûr on eût trouvé en lui et quelle direction il aurait su donner un jour aux âmes confiées à ses soins! mais aussi comme il est bon de se rappeler que Dieu seul décide et que nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente! Heureux même celui dont on peut dire: *Consummatus in brevi explevit tempora multa*.

## M. l'Abbé PENNDU,

né à Ploujean, le 2 septembre 1856, décédé à Plouigneau, le 13 avril 1912,

fut ordonné prêtre le 10 août 1881 et nommé vicaire à Bodilis, puis à N.-D. des Carmes, à Brest. Plus tard, il devint l'aumônier des Religieuses Augustines de Morlaix, et ensuite recteur de Plouézoc'h, en attendant sa nomination à Lampaul-Guimiliau. Le 3 août 1909, il fut pourvu de la Cure de Plouigneau et, comme dans tous les postes qu'il avait précédemment occupés, il s'y montra plein de zèle pour le salut des âmes. Tout occupé de la Mission qu'il voulait donner à sa paroisse et qui allait s'ouvrir incessamment, il s'était rendu à Trémel, pour régler quelque détail. Au retour, il tomba sur la route, frappé de congestion cérébrale, et, deux jours après, il succombait.  
(Sem. Rel. du 19 avril 1912.)

## M. le Chanoine PÉRON

né à Recouvrance-Brest, 5 juin 1843, décédé le 22 octobre 1911

fut non seulement élève, mais encore professeur au Collège de Lesneven pendant une huitaine d'années. Il a même laissé chez nous un souvenir impérissable. Nul ne travaillait plus que lui; nul plus que lui ne désirait se dévouer. En tout ce qui concerne la mise en train des œuvres, on pouvait compter sur lui. Il faisait sa classe avec un entrain admirable et prêchait comme un Père de l'Eglise. Doux, aimable dans ses relations avec les élèves, il ne se faisait brusque dans ses propos que lorsque tout n'allait pas à son gré, mais brusque sans bruit, brusque de la main gauche. M. Péron, en effet, ne savait pas se fâcher.

Mais quel apôtre il fut surtout, quand il se trouva à la tête d'une paroisse! Qu'on lise le numéro du 27 octobre 1911 de la *Semaine Religieuse* et l'on s'en convaincra. Dans un article admirablement documenté, M. le chanoine Rossi a montré ce que fut ce bon Curé-Archiprêtre de Quimperlé, ancien recteur de Gouesnou. Nous aurions à entrer dans tant de considérations nous-même, qui écrivons ces lignes, que nous aimons mieux, faute de place, y renvoyer le lecteur.

## M. l'Abbé THOËR

né en février 1837, décédé le 18 novembre 1911,

très peu de temps après avoir reçu le Diaconat, eut le bonheur, étant enfant, de trouver sur son chemin un vicaire zélé qui, ayant constaté ses bonnes dispositions, l'initia aux éléments de la langue latine. L'enfant se distingua au Collège de Lesneven, tant par ses vertus que par ses brillantes facultés; il y fit de fortes études, dignement couronnées par le baccalauréat et par le prix d'honneur. Bon

collégien, il fut aussi excellent séminariste. Ses amis de l'Académie bretonne eurent le plaisir de savourer maintes fois son sel gaulois, et tous ses condisciples remarquèrent sa régularité et son esprit surnaturel. Il n'a pu partir avec l'auréole du sacerdoce; il est resté diacre comme saint François d'Assise dont il fut un fervent disciple.

(Sem. Rel. du 24 novembre 1911.)

### **M. l'Abbé UGUEN,**

né à Lesneven, le 20 décembre 1863,

décédé le 10 février 1911, à Clohars-Fouesnant,

est un ancien vicaire de Landeleau et surtout de Lambézellec, où il a passé treize ans, laissant, comme d'ailleurs à Clohars où il était recteur depuis 1903, le souvenir d'un prêtre plein de zèle pour tout ce qui touche au culte divin.

C'était un de ces hommes qui cherchent le silence et ne se produisent au milieu de leurs semblables que pour leur donner l'exemple de l'humilité la plus chrétienne. On se le représente, là-bas, dans son église paroissiale, heureux d'échapper au tumulte du monde et de pouvoir dire, au milieu des ouvriers qu'il occupait: mon Dieu, que j'aime à embellir votre demeure!



# STATUTS <sup>(1)</sup>

DE

## **l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres**

**DU COLLÈGE DE LESNEVEN**

### **ARTICLE PREMIER**

Il est fondé une Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres du Collège de Lesneven, ayant son siège social au dit Collège.

### **ART. 2**

Son objet est: 1° d'établir entre ses Membres un centre commun de relations amicales; 2° de venir en aide dans leurs frais d'études, soit par la création de bourses ou de demi-bourses, soit par des dons de livres, aux élèves les plus méritants.

### **ART. 3**

Y sont expressément interdites les discussions politiques ou religieuses et en général toute discussion étrangère au but de l'Œuvre.

### **ART. 4**

Les secours seront accordés de préférence aux fils et aux neveux des associés; ils seront votés chaque année et ne seront délivrés qu'après épreuve et sur demande faite régulièrement à l'un des Membres du Comité d'Administration.

### **ART. 5**

L'Association décerne tous les ans un prix d'honneur à l'excel-lencier de Philosophie ou de Mathématiques, interne ou externe, et même aux deux excellenciers, si l'Assemblée des professeurs juge la chose nécessaire.

## **Conditions d'admission**

### **ART. 6**

Pour faire partie de l'Association, il suffit d'être un ancien Elève, d'être ou d'avoir été Maître dans l'Etablissement, d'adhérer aux Statuts.

### **ART. 7**

Est considéré comme ancien Elève quiconque a suivi les cours du Collège au moins pendant dix mois, et n'a pas été exclu dans la suite.

(1) La présente Association a été déclarée à la Sous-Préfecture de Brest, le 4 Décembre 1911. (Art. 5 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901).

#### ART. 8

Tout Associé s'engage à verser une cotisation annuelle de cinq francs. Il pourra, s'il le préfère, se libérer en versant un capital de cent francs, ou de cinquante francs en deux années consécutives.

#### ART. 9

La cotisation sera seulement de deux francs pour les étudiants et les militaires non gradés, durant leurs études ou leur service.

#### ART. 10

La qualité de Membre de l'Association se perd: 1° Par la démission pure et simple; 2° Par le refus de la cotisation pendant deux années consécutives; 3° Par la radiation pour motifs graves, prononcée par le Comité d'Administration, le Membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications.

### Administration

#### ART. 11

L'Association est administrée par un Comité de quinze Membres, dont un Président, deux Vice-Présidents, deux Secrétaires et, au besoin, deux Secrétaires-adjoints, un Trésorier et des Assesseurs. M. le Maire de Lesneven et M. le Principal du Collège seront de droit Membres du Comité; les treize autres seront élus par l'Assemblée générale.

#### ART. 12

Le Comité est renouvelable par tiers tous les trois ans. A l'expiration de la première et de la seconde période, les Membres sortants seront désignés par voie de tirage au sort. Dans la suite, ce seront toujours les plus anciens en exercice qui devront sortir. Les Membres sortants sont indéfiniment rééligibles.

#### ART. 13

Le Comité a pour attribution spéciale de gérer les intérêts de l'Association, de défendre ses droits et de veiller à sa prospérité. Il statue sur les admissions et les exclusions, recueille les cotisations et legs de toute nature, vérifie les comptes, règle l'emploi des fonds, convoque les Assemblées générales et détermine le programme des séances.

#### ART. 14

Il appartient au Président, et, à son défaut, aux Vice-Présidents, de convoquer le Comité, aussi souvent que les intérêts de l'Association l'exigent, et de diriger les discussions.

#### ART. 15

Les décisions sont prises à la majorité des Membres présents, et, pour qu'elles soient valides, la présence de huit Membres au moins est indispensable. En cas d'égalité de suffrages, le Président a voix prépondérante.

### Réunions générales

#### ART. 16

Chaque année, à la date fixée par le Comité, l'Association tient une Assemblée générale à son Siège social.

#### ART. 17

Ce jour-là, après une messe célébrée pour tous les Membres vivants et défunts, les Associés prennent part à un banquet, entendent le rapport du Secrétaire, reçoivent les communications du Comité, et votent sur les propositions inscrites à l'ordre du jour.

#### ART. 18

Le Bureau de l'Assemblée générale est le même que celui du Comité.

#### ART. 19

Les délibérations de l'Assemblée générale dûment convoquée sont valables, quel que soit le nombre des Associés présents.

#### ART. 20

Aucune proposition ne saurait figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, à moins d'avoir été soumise, un mois d'avance, aux délibérations et à l'agrément du Comité.

#### ART. 21

Un compte-rendu de la réunion générale sera publié tous les ans. On y joindra les noms et adresses des Sociétaires avec la liste des Membres décédés dans l'année.

### Dispositions diverses

#### ART. 22

L'Association est représentée en justice par le Président du Comité, auquel tous pouvoirs sont donnés pour remplir les formalités de déclarations, publications, réclamations prescrites par la Loi et les Règlements.

#### ART. 23

Les Statuts ne sauraient être modifiés, ni la dissolution prononcée que par l'Assemblée générale et à la majorité des trois quarts des Membres présents.

#### ART. 24

En cas de dissolution volontaire ou obligatoire, la liquidation sera faite par le Comité d'Administration, qui déterminera l'emploi de l'actif disponible, s'il y en a.

# COMITÉ D'ADMINISTRATION

pour l'année 1912-1913

- Présidents d'honneur:* { M. le chanoine ROULL, principal honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.  
M. l'abbé GLOANEC, ancien principal.  
M. le chanoine CORRIGOU, vic. gén. honoraire.
- Président:* M. Louis PICHON, sénateur du Finistère.
- Vice-Présidents:* { M. l'abbé MOENNER, principal.  
M. le docteur ODEYÉ, maire de Lesneven.
- Trésorier:* M. Joseph FRANCÈS, négociant à Lesneven.
- Secrétaires:* { M. l'abbé COLIN, professeur honoraire.  
M. Pierre TRÉMINTIN, avocat du barreau de Quimper, conseiller général du Finistère.
- Secrét.-adjoint:* M. Louis SOUBIGOU, notaire, adjoint au maire de Lesneven, conseiller général et député du Finistère.
- Assesseurs:* MM. GRALL (chanoine), curé-doyen de Ploudalmézeau; KEROMNÈS, professeur honoraire, Brest; COZIC (chanoine), curé-doyen de Lesneven; LE JACQ (chanoine), curé-doyen de Crozon; le docteur LUCAS, de Saint-Renan; Alexandre MASSERON, avocat, Brest. (1)

(1) Le Comité a, depuis l'assemblée du 20 août, perdu deux de ses membres: le contre-amiral Prat et le comte Amédée de Vincelles.

## LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES

## Membres de l'Association Amicale

### DU COLLÈGE DE LESNEVEN<sup>(1)</sup>

#### A

MM.

- ABALÉA, Emile, séminariste, Quimper.  
ABARNOU, Jean, docteur-médecin, Saint-Pierre Quilbignon.  
ABAUTRET, expert, Kerlouan.  
ABGRALL, négociant, Landivisiau.  
ABGUILLERM, J.-M. (l'abbé), vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Brest-Lambézellec.  
ABHERVÉ-GUÉGUEN, étudiant en droit, Rennes.  
ABJEAN, F. (l'abbé), vicaire à Plomeur.  
ABJEAN, Jean-Marie, ancien secrétaire de la Mairie de Lesneven.  
ABJEAN, Louis (l'abbé), vicaire à Pleyber-Christ.  
ABJEAN, Louis, clerc de notaire à Plounéour-Trez.  
ABJEAN, Pierre, propriétaire, Plouguerneau.  
ABJEAN, René, conseiller d'arrondissement, Plouguerneau.  
† ABJEAN-UGUEN, Yves, recteur de Guimaëc.  
ABILY, agent des Messageries Maritimes, à Kobé (Japon).  
ABIVEN, Jean-Marie, séminariste, Quimper.  
ABIVEN, Pierre, séminariste, Quimper.  
ABOLIVIER, Désiré, séminariste, Quimper.  
ABOLIVIER, Yves (l'abbé), vicaire à Tréflaouénan.  
ACQUITTER, Yves (l'abbé), vicaire à Plouégat-Moysan.  
AFFRET, Louis, boulanger, Plouider.  
AFFRET, Pierre (l'abbé), sous-principal du Collège de Lesneven.  
ALESTÉ, Yves, négociant, Crozon.  
ALIX, secrétaire de Mairie, Crozon.  
ALLARY, ex-directeur du Laboratoire municipal, Brest.  
ANDRÉ, instituteur, Tréfléz.  
ARZEL, François (l'abbé), maître surveillant au Collège de Lesneven.  
AUDRAIN, François, négociant, Landerneau

(1) Toute adresse inexacte ou insuffisante pourra être modifiée, sur l'envoi d'une carte.  
(†) Les noms précédés d'une croix indiquent les Associés décédés depuis la dernière Assemblée générale.

## MM.

BAIL (LE) chanoine, Landerneau.  
 BALCON, commerçant, Saint-Derrien.  
 BANÉAT, 22, rue d'Aboville, Brest.  
 BARJOU, Henri, capitaine d'infanterie, Brest.  
 BARJOU, Jean, notaire, Lesneven.  
 BARON, Michel (l'abbé), vicaire à Rosporden.  
 LE BARS, J.-L. (chanoine), professeur au Grand Séminaire de Quimper.  
 BELLEC, Félix, ébéniste, Lesneven.  
 BELLEC, Yves, séminariste, Quimper.  
 BER (LE), Paul (l'abbé), du clergé d'Algérie, Landivisiau.  
 BELLÉGUIC, Louis, industriel, Douarnenez.  
 BERRE (R. P. LE), missionnaire au Sénégal.  
 BERRE (LE), J.-M. (l'abbé), vicaire à Saint-Martin de Morlaix.  
 BERGOT, Henri, négociant à Lesneven.  
 BERGOT, Joseph, quincailleur à Lannilis.  
 BERGOT, René, avoué à Saint-Germain-Cembron (Puy-de-Dôme).  
 BERNARD, Jean, professeur au Collège de Lesneven.  
 BERNICOT, François, Plabennec.  
 BERROU, F.-M. (l'abbé), recteur de Loc-Brévalaire.  
 BERTHOU, Jean, propriétaire à Guissény.  
 BERTHOU, J.-F. (l'abbé), chapelain à Landerneau.  
 BERTHOU, Joseph (l'abbé), curé-doyen de Landivisiau.  
 BERTHOU, Louis, propriétaire à Guissény.  
 BERTHOU, Yves (l'abbé), curé-doyen de Carhaix.  
 BERTHOU, Yves, à Saint-Thonan.  
 BERVAS, F. (l'abbé), instituteur à Guipavas.  
 BERVAS, J. (l'abbé), vicaire à Spézet.  
 BESCOND (l'abbé), professeur à Bon-Secours, Brest.  
 BESCOND (LE), place Saint-Martin, Brest.  
 BIHAN, L., séminariste, Quimper.  
 BIHAN (LE), Paul (l'abbé), recteur de Saint-Thois.  
 BIHAN-POUDEC, conseiller d'arrondissement, maire du Folgoët.  
 BIHAN-POUDEC, Michel, clerc de notaire, Lesneven.  
 BIHAN-POUDEC, Jean-Louis, secrétaire de Mairie, Plounéour-Trez.  
 BIHAN-POUDEC, Jean-Marie (l'abbé), surveillant à Douarnenez.  
 BILLANT, Nicolas, recteur de l'Ile-Tudy.  
 BLOAS, F., séminariste, Quimper.  
 BLONS, Félix, séminariste, Quimper.  
 BODÉNÈS, J.-L. (l'abbé), surveillant à Saint-Vincent, Quimper.  
 BOFTTÉ (LE), Louis (l'abbé), vicaire à Saint-Martin de Brest.  
 BORGNE (LE), vicaire à Landeleau.  
 BORGNE (LE), Alexis (l'abbé), à Plouguerneau.  
 BORGNE (LE), Goulven (l'abbé), vicaire à Plougastel-Daoulas.  
 BORNECQUE, Eugène (l'abbé), aumônier du Collège de Morlaix.  
 BOSENNEC, pharmacien, Lannilis.  
 BOSENNEC, René (l'abbé), professeur au Collège de Lesneven.  
 BOTÉRAOU, Joseph (l'abbé), vicaire à Landivisiau.  
 BOTHOREL, J., étudiant en pharmacie, Rennes.  
 BOTHOREL, Y., séminariste, Quimper.  
 BOUCHER, A., maire de Plounéventer.  
 BOUCHER, Louis, séminariste, Quimper.  
 BOURLÈS, Pierre (l'abbé), vicaire à Cléder.  
 BOUVIER (LE), Jean, docteur-médecin, à Kérinou-Lambézellec.

## MM.

BOZEC (l'abbé), maître-surveillant au Collège de Lesneven.  
 BRANELLEC, Dominique, docteur-médecin, à Lesneven.  
 BRANELLEC, Yves (l'abbé), surveillant, Lesneven.  
 BRAS (LE), A., séminariste, Quimper.  
 BRAS (LE), C., propriétaire, Plougar.  
 BRAS (LE), François, docteur-médecin, à Daoulas.  
 BRIAT, Georges, négociant à Pont-Croix.  
 BROCH, J. (l'abbé), vicaire à Elliant.  
 BROUDEUR (l'abbé), vicaire au Tréhou.  
 BUORS, H. (l'abbé), ancien curé de Daoulas, Brest.

## C

## MM.

CABON, J. (l'abbé), vicaire à Guimiliau.  
 CABON, J.-B., à Plouvien.  
 CADEVILLE, Yves, Belle-Vue, Lambézellec.  
 CADIOU, G. (l'abbé), vicaire à Elliant.  
 CADIOU, J. (l'abbé), professeur à Saint-Yves, Quimper.  
 CAER, J. (l'abbé), recteur de Plounévez-Lochrist.  
 CALVEZ, Alain, séminariste, Quimper.  
 CALVEZ, Hervé (l'abbé), vicaire à Saint-Louis de Brest.  
 CALVEZ, instituteur à l'Etablissement des Pupilles de la Marine.  
 CALVEZ, Yves (l'abbé), recteur de Lanhouarneau.  
 CAM (LE), Eugène, négociant à Port-Louis (Morbihan).  
 CAM, J., séminariste, Plougastel-Daoulas.  
 CAP (LE), Fr., (l'abbé), maître-surveillant au Collège de Lesneven.  
 CARAES, Joseph, docteur-médecin à Lannilis.  
 CARAES, Jean, négociant à Lannilis.  
 CARDINAL, Congrégation du Saint-Esprit, Chevilly.  
 CARIOU, J., huissier à Saint-Renan.  
 CAROFF, Arthur, commissaire de marine, Toulon.  
 CAROFF, L.-V. (l'abbé), vicaire à Landunvez.  
 CAVAREC, Ildut, propriétaire à Plounéour-Trez.  
 CELTON, Corentin (l'abbé), vicaire à Lesneven.  
 CHALOT-DONAT, Charles, avoué à Plouaret-Lannion (Côtes-du-Nord).  
 CHAPALAIN, Jean-François, Plabennec.  
 CHAPEL, François, pharmacien à Rosporden.  
 CHAPEL, Jean, docteur-médecin, Plougastel-Daoulas.  
 CHAUVEL, Lucien, médecin de la Marine, Brest.  
 CHEVALIER (LE), Louis, étudiant, Rennes.  
 CLOAREC, Emile, brigadier d'artillerie, Lambézellec.  
 CLOAREC, J. (l'abbé), recteur de Saint-Vougay.  
 CLOAREC, P. (l'abbé), vicaire à Locquénolé.  
 CLOATRE, F. (l'abbé), vicaire à Quimerc'h.  
 COATAUDON (DE), Hyacinthe, chef de gare en retr., Plounéour-Trez.  
 COGNETS (DES), Casimir, Roscoff.  
 COGNETS (DES), Emile, notaire, Roscoff.  
 COLIN, A. (l'abbé), professeur honoraire, Lesneven.  
 COLIN, F. (l'abbé), recteur de Gouézec.  
 COLIN, J. (chanoine), curé-doyen, Saint-Thégonnec.  
 COLIN, Mathieu, propriétaire, Le Folgoët.  
 COLIN, Pierre, avoué, Brest.  
 COLIN, T. (l'abbé), aumônier de la Retraite, Lesneven.

## MM.

COLLOC (l'abbé), vicaire à Saint-Sauveur, Sizun.  
 CONQ, Augustin (l'abbé), vicaire à Saint-Pol de Léon.  
 CONTANT, Louis, pharmacien, Plouay (Morbihan).  
 CORCUFF, Victor, capitaine d'Infanterie, au Gabon.  
 CORDIER, Jean, imprimeur-libraire à Saint-Lô (Manche).  
 CORGNE, Eugène, professeur, Collège de Lesneven.  
 CORNEC, clerc de notaire, Plomodiern.  
 CORNEC, Joseph, entrepreneur, Brest.  
 COROLLEUR, maréchal des logis d'artillerie, Brest.  
 CORRE, E. (l'abbé), vicaire à Guipavas.  
 CORRE, F. (l'abbé), curé-doyen de Ploudiry.  
 CORRE, F. (l'abbé), recteur d'Audierne.  
 CORRE (LE), Fernand, licencié en droit, Lesneven.  
 CORRE, J.-F. (l'abbé), Penmarc'h.  
 CORRE, L. (chanoine), recteur de Saint-Mathieu de Quimper.  
 CORRE, Paul, lieutenant-colonel d'infanterie coloniale, Lorient.  
 CORRIC (l'abbé), curé d'Aizecq (Charente).  
 CORRIGOU, J.-F., vicaire général honoraire, Le Drennec.  
 COTTEN, Guy, clerc de notaire, Rosporden.  
 COULOIGNER, médecin de la Marine, Toulon.  
 COURTÈS, premier maître mécanicien, Brest.  
 COURTOIS, E., pharmacien, Brest.  
 COUÉ, Hippolyte, négociant, Landerneau.  
 COUTURE, Anatole, officier d'administration, Paris.  
 COZANET, Ambroise, négociant, Lesneven.  
 COZANET, Bernard (l'abbé), vicaire à Scaër.  
 COZANET, Florentin (l'abbé), vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge.  
 COZANET, François, négociant, Lesneven.  
 COZIC, J. (chanoine), curé-doyen de Lesneven.  
 CRÉACH, A. (l'abbé), missionnaire, Haïti.  
 CREIGNOU, C.-E. (l'abbé), vicaire à Landerneau.  
 CROM, F. (l'abbé), recteur de Loguivy-lès-Lannion (Côtes-du-Nord).

## D

## MM.

DANT (LE), Edmond (l'abbé), vicaire à Plouyé.  
 DANTEC, F., négociant, Brasparts.  
 DARÉ, F.-M.-G. (l'abbé), vicaire à Taulé.  
 DARIDON, François, professeur au Collège de Lesneven.  
 DÉNIEL, Casimir (l'abbé), vicaire à Brélès.  
 DÉNIEL, Louis, séminariste, Quimper.  
 DENNIEL, Henri, employé des Télégraphes, Brest.  
 DESCHENNES, Eugène, Lesneven.  
 DIDOU, Emmanuel, brigadier des Douanes, Brest.  
 DIEULEVEULT (DE), Henri, négociant, Lesneven.  
 DIEULEVEULT (DE), Joseph, au château du Méné, Le Folgoët.  
 DIEULEVEULT (DE), Paul, négociant, Lesneven.  
 DOLL, 24, quai de la Douane, Brest.  
 DONVAL, maire de Saint-Marc.  
 DUCLOS, Victor (l'abbé), recteur de Guilers-Brest.  
 DUJARDIN, Albert (l'abbé), professeur au Collège de Lesneven.  
 DUJARDIN, L., docteur-médecin, Saint-Renan.  
 DUTERQUE, Jules, docteur-médecin, Lesneven.

## E

## MM.

ELLÉGOET, François, à Plabennec.  
 EMILY, Ange, à Guipavas.  
 EOZENNOU, Jean-François, Plabennec

## F

## MM.

FALC'HUN, A. (l'abbé), recteur de Saint-Thonan.  
 FALC'HUN, J. (l'abbé), recteur de Locunolé.  
 FALC'HUN, Pierre, Plounéour-Trez.  
 FARCY, chimiste du Ministère des Finances, Paris.  
 FAUQUE, Louis, notaire à Cléder.  
 FAVÉ, Antoine (l'abbé), ex-aumônier de Saint-Athanase, Quimper.  
 FÉROC, J. (l'abbé), recteur de Ploujean.  
 FÉROC, J.-Y. (l'abbé), recteur du Pont-de-Buis.  
 FILY, F. (l'abbé), ancien aumônier, Saint-Pol de Léon.  
 FILY, G. (l'abbé), chapelain à Plougouven.  
 FILY, S. (l'abbé), ancien aumônier, Saint-Pol de Léon.  
 FLOC'H, Edouard (l'abbé), instituteur, Recouvrance.  
 FLOC'H, J.-F. (l'abbé), aumônier de l'Hospice, Landerneau.  
 FOLL, Auguste (l'abbé), ancien recteur, Morlaix.  
 FOLL, Joseph (l'abbé), professeur à Saint-Vincent, Quimper.  
 FORICHER, Eugène, séminariste, Quimper.  
 FOURNIS, P., rue Juliette Lambert, 15, Paris.  
 FRANCÈS, Joseph, négociant, Lesneven.  
 FRANCÈS, Joseph, professeur au Collège d'Abbeville.

## G

## MM.

GALL (LE), François-Eucher (l'abbé), vicaire à Clédén-Poher.  
 GALL (LE), J.-C. (l'abbé), directeur du Pensionnat, Plougastel-Daoulas.  
 GALL (LE), Louis, Postes et Télégraphes, Brest.  
 GALL (LE), Joseph, Saint-Urbain.  
 GALL (LE), M., Saint-Urbain.  
 GALL (LE), S. (l'abbé), vicaire à Collorec.  
 GALL (LE), Y.-J. (l'abbé), vicaire à Lesneven.  
 GALL (LE), Y.-M., (l'abbé), vicaire à Carantec.  
 GAONAC'H, J. (l'abbé), professeur à Saint-Vincent, Quimper.  
 GÉLÉBART, P.-M. (l'abbé), vicaire à Loc-Maria-Plouzané.  
 †GLAIZOT, Franz, négociant, Lesneven.  
 GLAIZOT, Jules, négociant, Pontrieux.  
 GLOANEC, Jacques (l'abbé), ancien principal, Guipavas.  
 GOARANT, G., pâtissier à Lesneven.  
 GOFF (LE), A. (l'abbé), vicaire à Lampaul-Guimiliau.  
 GOFF (LE), Ch., imprimeur, Châteaulin.  
 GOGÉ, Louis, industriel à Landivisiau.  
 GONDEC, F. (l'abbé), vicaire à Plestin-les-Grèves (C.-du-N.).  
 GORET, J. (chanoine), supérieur de la maison Saint-Joseph, Saint-Pol de Léon.  
 GORET, L. (l'abbé), vicaire à Lanmeur.  
 GOURIOU (l'abbé), vicaire à Crozon.  
 GOURMELON, Jean, commis à l'Arsenal, Brest.

## MM.

GOURVENNEC, Michel, séminariste, Quimper.  
 GOURVIL, F. (l'abbé), vicaire à Poullaouen.  
 GRALL, F. (l'abbé), professeur au Collège de Saint-Pol de Léon.  
 GRALL, F. (l'abbé), vicaire à Plouguerneau.  
 GRALL, L., industriel, Landivisiau.  
 GRALL, M. (chanoine), curé-doyen de Ploudalmézeau.  
 GRAVERAN, séminariste, Quimper.  
 GRIGNOU, L., adjoint au maire de Tréfléz.  
 GRIGNOUX, J.-M., pharmacien à Brest.  
 GUÉGAN, H. (l'abbé), vicaire à Saint-Martin de Brest.  
 GUÉGUEN, Auguste, capitaine d'artillerie, Lorient.  
 GUÉGUEN, P. (l'abbé), instituteur, Landivisiau.  
 GUEN (LE), Y. (l'abbé), recteur de Kernilis.  
 GUEN (LE), Y. (l'abbé), vicaire au Guilvinec.  
 GUÉNÉGAN, J. (l'abbé), vicaire à Rosnoën.  
 GUENNOU, J.-F. (l'abbé), maître surveillant au Collège de Lesneven.  
 GUÉVEL, U. (l'abbé), vicaire à Plounéour-Trez.  
 GUÉZENNEC (l'abbé), recteur de Pencran.  
 GUIAVARCH (l'abbé), recteur de Loc-Eguiner-Ploudiry.  
 GUILLERM, G. (l'abbé), vicaire à Taulé.  
 GUILLERM, G. (l'abbé), vicaire à Plouhinec.  
 GUILLERM, H. (l'abbé), vicaire à Plougastel-Daoulas.  
 GUILLERM, J. (l'abbé), recteur de Gouesnou.  
 GUILLERM, R., séminariste, Quimper.  
 GUILLERMIT, Alcide (l'abbé), vicaire à Saint-Mathieu de Quimper.  
 GUILLERMIT, Augustin (l'abbé), professeur au Collège de Lesneven.  
 GUILLIEC, Pierre, aide-secrétaire de Mairie à Lesneven.  
 GUILLOU, Y. (R. P.), missionnaire à Saïgon.

## H

## MM.

HÉLIÈS, Guillaume (l'abbé), aumônier, Lesneven.  
 HENRY, Ch. (l'abbé), vicaire à Briec.  
 HERRY, Joseph (l'abbé), professeur, Bon-Secours, Brest.  
 HERRY, Paul, étudiant en médecine, Nantes.  
 HERVÉ, Joseph (l'abbé), vicaire à Plouguerneau.  
 HILY, J.-F. (l'abbé), aumônier, Landerneau.  
 HIR (LE), Baptiste, Guissény.  
 HIR (LE), L. (l'abbé), aumônier du Calvaire, Landerneau.  
 HIR (LE), relieur, 3, rue Amiral-Linois, Brest.  
 HOSTIS (L'), Athanase (l'abbé), maître surveillant, Saint-Vincent, Quimper.  
 HUNAUT, G. (l'abbé), recteur, Coray.  
 HUNAUT, J.-M., docteur-médecin, Lambézellec.  
 HUNAUT, J. (l'abbé), vicaire à Lanhouarneau.  
 HUNTZIGER, Léon, professeur de musique au Collège de Lesneven.  
 HUNTZIGER, Paul, interne des hôpitaux, Nantes.  
 HUTIN, René, médecin de la Marine, Landévennec.

## I

## MM.

INIZAN, Pierre, adjoint-maire, Kernouës.  
 INIZAN, Vincent, maire de Kernouës.  
 INIZAN, Y. (l'abbé), vicaire à Plouzané.

## MM.

INIZAN, Y., propriétaire, à Kerléo, Kernouës.  
 INIZAN, Y., propriétaire au Folgoët.  
 IZENIC, Louis, notaire à Landerneau.

## J

## MM.

JACOB (l'abbé), recteur de Milizac.  
 JACOLOT, Jean, séminariste, Quimper.  
 JACOPIN, P.-M. (l'abbé), vicaire à Tourc'h.  
 JACQ (LE), Pierre (chanoine), curé-doyen de Crozon.  
 JAFFRÈS, François, étudiant, Lampaul-Guimiliau.  
 JAFFRÈS, Y. (l'abbé), ancien recteur de Plouédern, Lamp.-Guimiliau.  
 JAUOEN, Georges, négociant, Plouescat.  
 JAUOEN, Paul (l'abbé), recteur de Plougourvest.  
 JESTIN, François, propriétaire au Drennec.  
 JESTIN, Pierre, à Plabennec.  
 JÉZÉQUEL, Arsène, hôtelier, Lesneven.  
 JÉZÉQUEL, François (l'abbé), directeur de l'Ecole Saint-Louis, Brest.  
 JÉZÉQUEL, Hervé (l'abbé), étudiant, Institut Catholique, Paris.  
 JÉZÉQUEL, P. (l'abbé), vicaire à La Feuillée.  
 JÉZÉQUEL, Thénénan (l'abbé), vicaire à Berrien.  
 JÉZÉQUEL, Yves, sous-officier au 19<sup>e</sup>, Brest.  
 JOLIFF (LE), Félix, étudiant, Rennes.  
 JONCQUEUR, Joachim (l'abbé), vicaire à Crozon.

## K

## MM.

KAIGRE, Adolphe, imprimeur, rue du Château, Brest.  
 KARUEL DE MÈREY, propriétaire, Lesneven.  
 KERANDEL, médecin de la Marine, Paris.  
 KERAUDY, César, lieutenant d'artillerie coloniale, Brest.  
 KERAUDY, Joseph, négociant, Landéda.  
 KERBAOL (l'abbé), recteur du Guilvinec.  
 KERBOUL, Louis (chanoine), ancien principal, Saint-Pol de Léon.  
 KERBOUL, dentiste, rue de la Mairie, Brest.  
 KERBRAT, J.-M. (l'abbé), recteur de Guipronvel.  
 MIORECEC DE KERDANET, Charles, maire de Trégarantec.  
 KERÉZÉON, Désiré (l'abbé), à Saint-Joseph, Saint-Pol de Léon.  
 KERJEAN (chanoine), curé-archiprêtre, Châteaulin.  
 KERJEAN, René, soldat au 71<sup>e</sup> régiment d'infanterie, Saint-Brieuc.  
 KERHUEL, organiste à Ploudalmézeau.  
 KERLIDOU, séminariste, Quimper.  
 KERMARREC, Goulven (l'abbé), économe à l'Ecole St-Yves, Quimper.  
 KERMARREC, Guillaume (l'abbé), vicaire à Saint-Urbain.  
 KEROMNÈS, Auguste, étudiant, Brest.  
 KEROMNÈS, François, professeur honoraire, Brest.  
 KEROUANTON, F.-M. (l'abbé), recteur de Logonna-Quimerc'h.  
 KEROUANTON, Pierre (l'abbé), vicaire à Fouesnant.  
 KEROUANTON, Urcin (l'abbé), vicaire à Dirinon.  
 KFRRIEN, Jules, négociant, Lesneven.  
 KERVELLA, F.-L. (l'abbé), recteur de Guiclan.  
 KERVELLA, François, étudiant à l'Ecole de Médecine Navale, Bordeaux.  
 KERVERN, Mathieu, médecin de la Marine, Brest.

## MM.

KERVERN, clerc de notaire, Lambézellec.  
 KERVAN, Joseph (l'abbé), instituteur, Plabennec.  
 KERVAN, Jean (l'abbé), aumônier de l'hôpital maritime, Brest.

## L

## MM.

LABBÉ, Louis, séminariste, Quimper.  
 LABOY, Joseph (l'abbé), supérieur de l'Ecole Saint-Yves, Quimper.  
 LAMENDOUR, Yves-François (l'abbé), vicaire à Hanvec.  
 LAMENDOUR (R. P.) J., missionnaire en Afrique.  
 LANDOUARÉ, Léon, docteur-médecin, rue de Siam, Brest.  
 LANDURÉ, négociant, Plouvien.  
 LANNUZEL, J.-M., vicaire à Saint-Nic.  
 LAOUENAN, Vincent, pharmacien, Quimper.  
 LARVOR, Joseph, pharmacien, Lambézellec.  
 LARVOR, P., 37, rue Duret, Brest.  
 LAURENT, Joseph, Douarnenez.  
 LAVIEC, Yves (l'abbé), curé-doyen de Plouigneau.  
 LÉAL, Henri, étudiant, Plouvien.  
 LÉAL, René (l'abbé), recteur de Plouvien.  
 LEZ (LE), ancien huissier, Lesneven.  
 LEMERDY, Jean (l'abbé), recteur de Plouzané.  
 LÉON, Yves, séminariste, Quimper.  
 LÉOST, Emile, hôtelier, Saint-Renan.  
 LÉOST (l'abbé), recteur de Saint-Pabu.  
 LÉOST (l'abbé), instituteur, Ploumoguier.  
 LESCONNÉ, Joseph, boucher, Lesneven.  
 LESCONNÉ, Nicolas (l'abbé), vicaire à Saint-Sauveur de Brest.  
 LESPAGNOL, Auguste, séminariste, Quimper.  
 HELGOUALCH (L'), René (l'abbé), vicaire à Lambézellec.  
 HER (L'), Charles (l'abbé), vicaire à Plouguin.  
 LICHOU, Charles (l'abbé), recteur de Santec.  
 LICHOU, Gabriel (l'abbé), vicaire à Saint-Goazec.  
 LOARER (LE), Emile, lieutenant d'infanterie, Saint-Brieuc.  
 LOAEC, Louis (l'abbé), vicaire à Saint-Martin de Morlaix.  
 LORIAN, J.-M., à Guipavas.  
 LOUVET, Guillaume, Guipavas.  
 LOUVET-JARDIN, Achille, directeur particulier de la C<sup>e</sup> d'Assurances l'Union, Brest.  
 LOUVIÈRE, Arthur (chanoine), secrétaire de l'Evêché, Quimper.  
 LOYER, Georges, inspecteur des chemins de fer du P.-L.-M., 2, boulevard Henri IV, Paris.  
 LUCAS, Hervé, docteur-médecin à Saint-Renan.  
 LUCAS, Jean, à Bohars.  
 LUCAS, Pierre, pharmacien à Saint-Renan.  
 LUGUERN, P.-M. (l'abbé), vicaire à Camaret-sur-Mer.  
 LUNVEN, Michel, séminariste, Quimper.

## M

## MM.

MADEC, Hippolyte, commerçant, Roscanvel.  
 MADEC, employé des Postes et Télégraphes, Lesneven.  
 MAGUET, J.-L. (l'abbé), recteur de Ploudaniel.

## MM.

MALARDEAU, Adolphe, négociant, Gouesnou.  
 MANCHEC (LE), Auguste, notaire, Saint-Martin d'Asprès (Orne).  
 MAOUT (LE), Yves (l'abbé), vicaire à Gouesnou.  
 MASSERON, Alexandre, avocat, Brest.  
 MASSON (l'abbé), Porspoder.  
 MAURICE, Joseph (l'abbé), curé de Pont, diocèse de Tours.  
 MAZÉ, Guillaume, à Saint-Thonan.  
 MAZÉ, Joseph, à Brest.  
 MAZÉ, Joseph (l'abbé), instituteur, Landivisiau.  
 MÉNÈS, J.-M. (l'abbé), recteur de Ploumoguier.  
 MENGUY, Guillaume (l'abbé), Lanrose, Lambézellec.  
 MENGUY, J. (l'abbé), vicaire à Plogonnec.  
 MENN (LE), Yves, Guissény.  
 MESSAGE, Prosper (chanoine), supérieur du Grand Séminaire, Quimper.  
 MEUR (LE), Amédée, docteur-médecin, Ploudalmézeau.  
 MEUR (LE), l'abbé, recteur de Plougouvelin.  
 MICHEL, Prosper, ancien notaire, Le Conquet.  
 MIOSSÉ, J.-P. (l'abbé), vicaire à Saint-Marc.  
 MIQUEAU, Léonce, étudiant, Guilers-Brest.  
 MOENNER, Alain (l'abbé), principal du Collège de Lesneven.  
 MOENNER, Yves, séminariste, Quimper.  
 MOENNER, étudiant en médecine, Rennes.  
 MOIGNE (LE), J. (l'abbé), vicaire à Moëlan.  
 MOIGNE (LE), (l'abbé), vicaire à Ploujean.  
 MONDOT, Jules, Câbles, Brest.  
 MONOT, Y., recteur de Lannédern.  
 MONOT, Paul (l'abbé), vicaire à Plouzané.  
 MONOT, J.-L. (l'abbé), vicaire à Trégourez.  
 MORVAN, J.-M. (l'abbé) vicaire à N.-D. du Carmel, Brest.  
 MORVAN, Louis, commis principal au Câble, 30, r. Jean-Macé, Brest.  
 MORVAN (l'abbé), vicaire à Bodilis.  
 MORVAN, Yves, maire de La Forêt-Landerneau.  
 MORVAN, Laurent (l'abbé), vicaire à Lopérec.  
 MOYSAN, Tymen, Plabennec.

## N

## MM.

NAGARD (LE), Châteaulin.  
 NAN (LE), Yves, séminariste, Quimper.  
 NAOUR (LE), G., entrepreneur, Quimper.  
 NICOL, Théophile, négociant, Lesneven.  
 NICOLAS, François, aumônier des Bretons, au Havre.  
 NICOLAS, juge de paix, Lannilis.  
 NOEL, J.-F. (l'abbé), aumônier, Pont-l'Abbé.  
 NOEL, Yves, maire de Plounéour-Trez.  
 NORMANT, docteur-médecin, Kerhuon.  
 NOURY, François, pharmacien à Crozon.

## O

## MM.

ODEYÉ, Eugène, pharmacien, Lannilis.  
 ODEYÉ, Joseph, docteur-médecin, maire de Lesneven.

## MM.

ODEYÉ, L. (l'abbé), vicaire à Saint-Melaine, Morlaix.  
 OLLIVIER, Etienne (l'abbé), recteur de Saint-Frégant.  
 OLLIVIER, François-Marie, Plounéour-Trez.  
 OLLIVIER, Goulven (l'abbé), vicaire à Cléden-Cap-Sizun  
 OLLIVIER, Jean-François (l'abbé), surveillant à l'Ecole de Bon-Secours, Brest.  
 OLLIVIER, Jean-Marie, propriétaire, Goulven.  
 OLLIVIER, Louis, à Lanarvily.  
 OLLIVIER, Yves-Marie (l'abbé), recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.  
 OMNÈS, Benoît, licencié en droit, Brest.  
 OMNÈS (l'abbé), aumônier de l'asile Saint-Athanase, Quimper.

## P

## MM.

PALLIER, Baptiste (l'abbé), recteur de Kernouës.  
 PAPE, Yves, professeur au Collège de Barbezieux (Charente).  
 PASCOET, Auguste, pharmacien à Morlaix.  
 PASQUIC, Goulven, représentant de commerce, Le Relecq-Kerhuon.  
 PASTEUR, Claude (l'abbé), vicaire à Saint-Sauveur de Brest.  
 PATINEC, Jean (l'abbé), Vicaire à Plouigneau.  
 PAUL, Charles (l'abbé), professeur au Collège de Lesneven.  
 PAUL, Théodore, maître-répétiteur au Collège de Lesneven.  
 PAUL, agent d'administration, Lorient.  
 PELLAN, maréchal-des-logis, Guilers, Brest.  
 PELLEC (LE), sous-officier d'artillerie, 3<sup>e</sup> régiment, Toulbrock.  
 PELLICANT, Thénénan (l'abbé), vicaire à Ploudaniel.  
 PENARGUÉAR, Henri, séminariste, Quimper.  
 PENGAM, Joseph (l'abbé), vicaire à Saint-Louis de Brest.  
 PFNGAM, Vincent (l'abbé), recteur de Plouvorn.  
 PÉRAN, missionnaire au Canada.  
 PÉRÈS, missionnaire, professeur, Nantes.  
 PÉRON, P., Landerneau.  
 PERROT, Jean (l'abbé), chapelain à Kerouzéré, Sibiril.  
 PERVÈS, J.-M., médecin principal de la Marine, Cherbourg.  
 PESQUER, L., du Conquet.  
 PÉZENNEC, Eugène, professeur, Collège de Lesneven.  
 PICARD (l'abbé), recteur de Trégourez.  
 PICHON, Louis, sénateur du Finistère, maire de Tréfléz.  
 PICHON, Paul, capitaine de frégate, en retraite, Tréfléz.  
 PILVEN, L., capitaine d'artillerie, Vannes.  
 PLESSIS, Amédée, professeur au Collège de Lesneven.  
 PLOUGOULM, Hervé (l'abbé), recteur de Plouégat-Guerrand.  
 POCHARD, commis, Caisse d'épargne, Brest.  
 POCHARD, Edmond, élève-officier, Saint-Maixent.  
 POCHARD, J.-J., curé, Angleterre.  
 POCHARD, Paul, professeur au Collège de Pontarlier.  
 PONDÁVEN, G. (l'abbé), sous-inspecteur diocésain, Quimper.  
 PONDÁVEN, Mathieu (l'abbé), aumônier des Pupilles, Guilers-Brest.  
 PONT, Jean, agriculteur, à Plounéour-Trez.  
 PONT, Théophile (l'abbé), missionnaire, Haïti.  
 POULIQUEN, François, expert, Plouédern.  
 POULIQUEN, Jérôme, commerçant, Ploudiry.  
 POULIQUEN, Yves, propriétaire, Le Relecq-Kerhuon.  
 PRAT, Edouard, docteur-médecin, Pleyber-Christ.

## MM.

†PRAT, Louis, contre-amiral, Paris.  
 PRIGEAC, Louis (l'abbé), vicaire à Landrévarzec.  
 PRIGENT, J.-L. (l'abbé), vicaire à Briec.  
 PRIGENT, J.-M. (l'abbé), instituteur à Plougastel-Daoulas.  
 PRIGENT, Louis, premier-maître fourrier de la Marine, en retraite, Brest.

## Q

## MM.

QUÉDEC, Etienne, docteur-médecin, Landerneau.  
 QUEINNEC, François, docteur-médecin, Saint-Renan.  
 QUÉMÉNER, Emile, médecin de la Marine, Brest.  
 QUENTEL, Joseph, clerc de notaire, Porspoder.  
 QUENTEL, Joseph (l'abbé), professeur, Bon-Secours, Brest.  
 QUENTEL, J.-M. (l'abbé), recteur de Lampaul-Plouarzel.  
 QUÉRÉ, Alexandre, sous-économe au lycée de Coutances (Manche).  
 QUILLÉVÉRÉ, J.-Y. (l'abbé), vicaire à Poullaouen.  
 QUILLÉVÉRÉ, recteur d'Argol.  
 QUINTIN, Louis, docteur-médecin, Plouescat.

## R

## MM.

RAGUÉNÈS, Saint-Pierre Quilbignon.  
 RAMÉE, Louis, pharmacien, Guipavas.  
 RANNOU, Joseph, étudiant à Lille.  
 REVAULT, Louis, notaire à Douarnenez.  
 RIOU, A., étudiant en lettres, Paris.  
 RIOU, A. (l'abbé), vicaire à Plogoff.  
 RIOU, Auguste, quincaillier, Lesneven.  
 RIOU, P., missionnaire au Canada.  
 ROBIN, Eugène, entrepreneur, Lesneven.  
 ROBERT, Ernest, agent d'assurances, Landerneau.  
 ROHEL, Pierre, propriétaire, Ploudiry.  
 RODELLEC DU PORZIC (DE), Robert, notaire à Saint-Renan.  
 ROLLAND, Emile, Saint-Pierre Quilbignon.  
 ROPARS, François, séminariste, Quimper.  
 ROSCONGAR, Alain, propriétaire, Bohars.  
 ROSPARS, L. (chanoine), Quimper.  
 ROSSI, Lucien (chanoine), aumônier, Quimper.  
 ROUDAUT, Laurent (l'abbé), vicaire à Sainte-Croix, Quimperlé.  
 ROUDAUT, Louis, pharmacien, Lesneven.  
 ROUDAUT, Y. (l'abbé), instituteur, Saint-Martin, Brest.  
 ROUÉ, J.-L. (l'abbé), vicaire à Plouvien.  
 ROULL, F.-A. (chanoine), curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.  
 ROUX (LE), Edouard, secrétaire de Mairie, Lesneven.  
 ROUX (LE), J.-M., séminariste, Quimper.  
 ROUX (LE), Goulven (l'abbé), ancien recteur, Lesneven.  
 ROUX (LE), Jean-Louis (l'abbé), vicaire à Saint-Melaine de Morlaix.  
 ROY (LE) (l'abbé), vicaire à Crozon.  
 ROY (LE), Jean (l'abbé), recteur de Saint-Jean-du-Doigt.  
 ROZEC, François (l'abbé), recteur de Plonévez-du-Faou.  
 ROZEC (l'abbé), instituteur au Conquet.  
 ROZEC, J.-P. (l'abbé), recteur de Lanneufret.  
 ROZUEL, Alphonse, Brest.  
 RUSQUEC (DÜ), René, avocat, Quimper.

## S

MM.

SABOT, Claude, notaire, Morlaix.  
 SALAUN, Amédée (chanoine), curé-doyen d'Ouessant.  
 SALAUN, F.-M. (l'abbé), vicaire à Lesneven.  
 SALIOU, Gabriel (l'abbé), recteur de Plounéour-Trez.  
 SALOU, Louis (l'abbé), professeur à l'Ecole Saint-Louis, Brest.  
 SALOU (l'abbé), recteur de Plougoulm.  
 SAOUT, Gabriel, à Matignon (Côtes-du-Nord).  
 SAOUT, Guillaume (l'abbé), vicaire à Kerfeunteun.  
 SCLÉAR, Louis, à Plabennec.  
 SÉGALEN, François (l'abbé), recteur de Spézet.  
 SÉGALEN, Jean (l'abbé), recteur de Mespaul.  
 SÉITÉ, Goulven (l'abbé), vicaire à Primelin.  
 SENNET, Alfred (l'abbé), vicaire à Lambézellec.  
 SILGUY (DE), Christian, propriétaire, Landerneau.  
 SIMON, Nicolas (l'abbé), recteur de La Forêt-Landerneau.  
 SIMOTTEL, René, négociant, rue de Paris, 32, Brest.  
 SOUBIGOU, Ambroise (l'abbé), vicaire à Plouédern.  
 SOUBIGOU, Auguste, propriétaire, Roscoff.  
 SOUBIGOU, Louis, notaire, conseiller général, député du Finistère, Lesneven.  
 SOUN, Charles, séminariste, Saint-Jacques.  
 SPAGNOL fils, électricien, Lesneven.  
 SPARFEL, J.-Marie (l'abbé), instituteur à Plougastel-Daoulas.  
 SPARFEL, G., (l'abbé), vicaire à Plougastel-Daoulas.  
 STANG (LE), Jean-Joseph (l'abbé), vicaire à Ploudaniel.  
 STEUN, Guillaume (l'abbé), professeur au Collège de Lesneven.

## T

MM.

TABURET, Ernest, père, négociant au Conquet.  
 TABURET, Ernest, fils, négociant au Conquet.  
 TABURET, Hippolyte, négociant à Saint-Renan.  
 TANGUY, Albert, docteur-médecin, Landerneau.  
 TANGUY, J. (l'abbé), vicaire à Pont-l'Abbé.  
 TAPIÉ, professeur au Collège de Château-Gontier.  
 THÉPAUT, vicaire à Goulien.  
 THÉVEN DE GUÉLÉLAN, Anatole, pharmacien à Plouescat.  
 THÉSÉE, V., médecin-dentiste, Brest.  
 TRAON, Christophe (l'abbé), à Plounéour-Trez.  
 TRAON, Auguste (l'abbé), vicaire à Lanildut.  
 TOURNELLE, J.-M., (l'abbé), vicaire à Plonévez-Porzay.  
 TRÉBAOL (R. P.), missionnaire en Angleterre.  
 TRÉGUIER, chef d'escadron au 59<sup>e</sup> d'artillerie, Charenton.  
 TRÉMINTIN, Pierre, conseiller général, avocat, maire de Plouescat.  
 †TROBRIAND (Comte DE), à Castel-Hoël, Plounéour-Trez.  
 TROMELIN, Louis, minotier à Plouguin.

## U

MM.

UGUEN, Jean (chanoine), supérieur de l'Institution Saint-Vincent, Quimper.

## V

MM.

VASSEUR (LE), Jean (l'abbé), professeur au Collège de Lesneven.  
 VICAIRE, Eugène, Brest.  
 VICAIRE, Joseph (l'abbé), professeur à l'Ecole Saint-Louis, Brest.  
 †VINCELLES (Comte DE), Amédée, ancien officier, à Trégunc.  
 VINCELLES (DE), Fernand, à la Roche-Maurice.  
 VINCELLES (DE), Henri, conseiller d'arrondissement, maire de Lanarvily.  
 VERN (LE), (R. P.), missionnaire, Cluny, Alberta (Canada).  
 VERGOS (l'abbé), professeur au Collège Saint-Etienne, Troyes.

